



EN SOMME, ON
ACHÈTE LA SALLE
DE CONCERT
COMME ON
ACHÈTERAIT DES
CHAUSSURES SANS
LES ESSAYER?!

... ET ÇA VOUS IRA
COMME UN GANT!



TOUT EST À REPENSER POUR LE PROJET DE SALLE DE CONCERT DE SOFATI

Richard: les \$30 millions sont liés au projet McGill

■ QUÉBEC — La subvention de \$30 millions que s'était engagé à fournir l'ex-ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, en vue de la construction d'une salle de concert était liée à la réalisation d'un

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

vaste complexe immobilier dans le centre de Montréal. Si le projet de Cadillac Fairview ne va pas de l'avant et que la salle de concert doit être séparée de l'ensemble, la garantie du gouvernement ne tient plus.

C'est ce qu'a déclaré catégoriquement, hier, le ministre des Affaires culturelles,

M. Clément Richard, en soulignant qu'avant d'investir une telle somme, le gouvernement se devait de savoir dans quoi il investissait: « Pour le moment, tout ce que nous avons en main, c'est une copie d'une lettre des représentants de Sofati déclarant que cette firme est disposée à construire une aire de stationnement à Berri et à livrer clés en main une salle de concert. Mais de quelle salle s'agit-il? On ne le sait pas. »

M. Richard a expliqué par ailleurs que si l'aval avait été si rapide pour le projet initial, qui portait sur un investissement de \$100 millions, c'est précisément en raison de son envergure. M. Parizeau, a-t-il précisé, s'était dit enchanté de ce qu'au bout du compte, le projet ne doit pas coûter un sou au gouvernement: en effet, par les impôts et autres revenus qu'il devait engendrer, ce projet devait s'autofinancer. « Parizeau avait vu ça, lui. »

Mais dans le cadre d'une simple salle de concert de \$30 ou \$35 millions, les retombées économiques et fiscales sont bien moindres et tout est à repenser.

Le ministre a d'ailleurs émis des doutes quant à la possibilité d'aménager une salle de concert de qualité à un coût aussi minime: « A priori, je crains fort que l'on ne puisse, dans les conditions énoncées, aboutir à une salle de concert qui soit à la mesure de ce qu'on souhaite pour Montréal », a dit M. Richard.

Néanmoins, le ministre a souligné qu'il tenait à ce que Montréal obtienne sa salle

Cadillac Fairview contredit Drapeau

page A 2

voir RICHARD en A 2

AUJOURD'HUI

• GALLUP

Le dernier sondage Gallup sur les intentions de vote au niveau fédéral indique que le Parti conservateur bénéficie toujours de la faveur de la majorité des électeurs canadiens.

page A 4

• ORTHODOXES

Le congrès d'orientation que devaient tenir les orthodoxes du Parti québécois pour décider de leur avenir sur le plan politique n'aura pas lieu fin février tel que prévu.

page A 10

• LIBÉRAUX FÉDÉRAUX

Aux prises avec une dette de plus de \$3 millions, le Parti libéral du Canada n'a pas les moyens de tenir en 1985 le congrès de réforme promis l'an dernier par sa présidente, Iona Campagnolo.

page A 5

• OSCARS

« Amadeus », de Milos Forman et « A Passage to India », de David Lean, gagnent haut la main les demi-finales de la course aux Oscars 1984, qui seront décernés le 25 mars.

page B 1

• DÉCORATION

Contrairement à la croyance populaire, le désordre n'est pas l'apanage des artistes, et il n'est pas nécessaire qu'un atelier ait des allures de fouillis et de bric-à-brac.

page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées	E 2 à E 5
Arts et spectacles	
— Informations	B 1 à B 8
— Cinéma	A 13
Décès, naissances, etc.	E 5
Économie	C 1 à C 12
Editorial	A 6
Êtes-vous observateur?	D 12
FEUILLETON	D 13
Horoscope	E 3
Le monde	E 1
Météo	A 2
Mots croisés	E 5
Mot mystère	E 2
Quoi faire aujourd'hui	A 12
Télévision	B 3
Tribune libre	A 7

TARLOID SPORTS	
Mots croisés	18
Bandes dessinées	12-13



C'est par un geste chaleureux à l'endroit de Nicole Resi que le premier ministre Lévesque a marqué, hier soir, le lancement de l'Année internationale de la jeunesse au Québec.

Lévesque accueilli froidement par les jeunes

de notre bureau de Québec

■ QUÉBEC — En présence de 18 ministres et de quelque 150 jeunes du Québec, le gouvernement a officiellement lancé, hier soir, l'Année internationale de la jeunesse. Mais le premier ministre Lévesque n'y a pas livré la meilleure performance oratoire de sa carrière politique.

La cérémonie avait été organisée jusque dans ses moindres détails, et les jeunes ont pu traiter du thème de leur choix avec le ministre pertinent. Ils avaient été réunis à huit par table, chaque table comptant l'un des 18 ministres présents. Durant tout le repas, ils ont pu ainsi discuter avec leur hôte de travail, d'économie, d'environnement, de condition féminine ou de culture, selon leur centre d'intérêt. Un journaliste spécia-

voir LÉVESQUE en A 2

\$205 millions d'Ottawa pour des emplois d'étudiants

page A 4

UN PAYS PLUS FORT, PLUS LIBRE ET PLUS SÛR QU'AVANT LUI

Reagan proclame le début d'une seconde Révolution américaine

d'après AFP et Reuter

■ WASHINGTON — Adoptant un ton résolument optimiste dans son discours solennel sur « l'état de l'Union » et proclamant le début d'une « seconde Révolution américaine » garante d'un « monde en paix », le président Ronald Reagan a affirmé hier soir, devant le Congrès, que, sous sa direction, les États-Unis étaient devenus plus forts, plus libres et plus sûrs qu'auparavant.

Dans ce discours annuel, le président Reagan s'est engagé à poursuivre sa politique économique conservatrice marquée par une importante réduction de l'inflation et des taux d'intérêt.

M. Reagan, qui entame son deuxième mandat de quatre ans, a déclaré qu'il avait tenu sa promesse de sortir son pays de la récession et que, dès lors, « un grand géant industriel est né à

nouveau ». Il a salué la force retrouvée de l'économie américaine, facteur de paix, et dénoncé le protectionnisme.

Sur le plan extérieur, M. Reagan a assuré que les États-Unis « avaient repris leur rôle historique de chef de file du monde libre » et réitéré leur volonté de conclure des accords de désarmement substantiels avec l'URSS.

Toutefois, a-t-il insisté, cela suppose que les États-Unis poursuivent leur programme de réarmement, c'est-à-dire l'adoption de son budget de \$973,7 milliards pour l'année 1986, budget prévoyant d'importantes réductions des dépenses sociales et un accroissement de 6 p. cent de l'enveloppe réservée à la défense.

On sait que le Congrès a déjà laissé entendre qu'il allait réduire les dépenses prévues pour le Pentagone. Aussi, à quelques se-

maines de la reprise du dialogue américano-soviétique sur le désarmement à Genève, le 12 mars prochain, M. Reagan a exhorté les membres du Congrès « à moderniser » la défense des États-Unis.

« Seule notre détermination, a affirmé le président, à maintenir une défense forte, a influencé les Soviétiques, les incitant à revenir à la table de négociation. Votre vote, au printemps, sur le missile MX, a-t-il continué à l'adresse des membres du Congrès, sera le test déterminant de notre résolution de maintenir la force dont nous avons besoin afin de s'engager vers des réductions mutuelles et vérifiables des armements » avec l'URSS.

Le président Reagan s'est particulièrement attaché à défendre son Initiative de défense stratégique (IDS), communément appelée « guerre des étoiles », qui

visé à doter les États-Unis d'un bouclier spatial défensif susceptible de bloquer toute attaque de missiles soviétiques.

« Certains disent, a déclaré M. Reagan, qu'il s'agit de porter la guerre dans les cieux, mais son objet est d'empêcher la guerre dans les cieux comme sur la terre. C'est la possibilité qui recèle le plus d'espoir à l'âge nucléaire. Mais cela n'est pas bien compris », a indiqué M. Reagan, qui ne veut pas que son projet soit appelé « guerre des étoiles ».

Il a, en outre, défendu son projet, en assurant que les Soviétiques « avaient déjà développé des systèmes de défense stratégique qui dépassaient ceux des États-Unis » et entamé un programme de recherche couvrant sensiblement les mêmes domaines technologiques que ceux que nous explorons ».

voir REAGAN en A 2



Georges-Émile Lapalme

Le père de la Révolution tranquille n'est plus

Si l'on a souvent décrit Jean Lesage comme le père de la Révolution tranquille, c'est en réalité à l'ancien chef libéral, Georges-Émile Lapalme, décédé mardi à l'âge de 70 ans, qu'il convient d'imputer la paternité de ce mouvement. Si M. Lesage a mené à bien plusieurs transformations dans la société québécoise des années 60, c'est sous l'impulsion de M. Lapalme que le Parti libéral est devenu un bouillon dans lequel allait germer le programme des réformistes de l'après-Duplessis.

page A 10

BIBLIOTHÈQUE

Vae victis!

■ Les soldats de César avaient l'habitude de dire: « Vae victis ». Malheur aux vaincus! En cette jointaine et rude époque, les vainqueurs ne faisaient pas de quartier et les perdants payaient cher leur témérité.

Mais les temps ont bien changé. Il est aujourd'hui parfois plus rentable de perdre une bataille électorale que de remporter la victoire. L'ex-président de la Banque d'Épargne, Raymond Garneau, en sait quelque chose. Lui qui se retrouve simple député d'opposition, avec un salaire ridicule par rapport à celui qu'il touchait précédemment.

Et son adversaire malheureux, le 4 septembre dernier, Lawrence Hanigan, doit aujourd'hui bien rire dans sa barbe avec son salaire dans les six chiffres, à la tête de Via Rail.

Comme quoi il est parfois utile pour réussir de bien savoir choisir ses combats. Et de les perdre.

PIERRE GRAVEL

POUR PARTICIPER AU PROJET DE SALLE DE CONCERT, RUE BERRI

Cadillac Fairview a fait une offre à Drapeau, pas à Sofati

Cadillac Fairview ne nie pas avoir offert de participer à l'érection d'une salle de concert au nouveau site choisi, rue Berri, comme l'avait déposé le maire Drapeau, mardi, au conseil muni-

MARIANE FAVREAU

cipal. Mais elle assure n'avoir jamais fait cette offre à Sofati, comme on a pu le laisser croire. Sofati, de son côté, n'a jamais su si cette offre transmise par le maire s'adressait à elle.

Dans une déclaration écrite, M.



Clément Richard, ministre des Affaires culturelles du Québec.

RICHARD

SUITE DE LA PAGE A 1

de concert: « Plus que dans tout autre domaine, Montréal est un moteur en matière culturelle et il lui faut cet équipement culturel. »

M. Richard devra donc se présenter de nouveau devant le conseil des ministres pour tenter de convaincre ses collègues de l'opportunité pour le gouvernement d'investir dans le projet de construction d'une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal.

Il s'est d'ailleurs refusé à admettre que ce projet ait été abandonné, préférant parler d'une subvention « malheureusement retardée ». Cela ne signifie aucunement que le gouvernement a changé d'avis, a-t-il dit: c'est tout simplement que le contrôle n'est plus le même et, dans ces conditions, le conseil des ministres devra réétudier le dossier à la lumière des derniers développements et de l'offre de la société Sofati.

REAGAN

SUITE DE LA PAGE A 1

Le président, s'en prenant ensuite à la « dictature sandiniste au Nicaragua », a défendu l'aide que les États-Unis apportent aux contras. « Le soutien aux combattants de la liberté relève, pour les États-Unis, de l'auto-défense » et est conforme aux traités internationaux, a-t-il déclaré.

« Nous ne pouvons pas jouer les innocents à l'étranger dans un monde qui n'est pas innocent », a-t-il affirmé, déclarant aux membres du Congrès qu'il était « essentiel qu'ils continuent à soutenir tous les aspects de notre assistance à l'Amérique centrale. »

« Nous ne devons pas perdre la confiance, a-t-il réitéré, de ceux qui risquent leur vie sur chaque continent — de l'Afghanistan au Nicaragua — pour défier l'agression soutenue par les Soviétiques. »

La Quotidienne à trois chiffres Tirage d'hier 635 à quatre chiffres 9613

LA MÉTÉO

DATE: JEUDI 7 FÉVRIER AUJOURD'HUI: Min. -22° Max. -15° ENSOLEILLÉ, PÉRIODES NUAGEUSES, VENTS MODÉRÉS S

DEMAIN: BEAU ET FROID

Table with weather forecasts for Québec and Canada, including cities like Abitibi, Outaouais, Laurentides, etc.

Alan Saskin, gérant du projet de la rue McGill, explique que lors d'une rencontre avec M. Drapeau, vers la fin janvier, on a évoqué plusieurs possibilités, dont la suivante: « Cadillac Fairview pourrait considérer comme partie intégrante de son projet d'investissement de \$130 millions, rue McGill, une participation à l'érection d'une salle de concert distincte, rue Berri, et ce avec la participation éventuelle de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. »

« Mais il ne fut jamais mentionné, ni même suggéré, la participation d'une tierce partie, que ce soit Sofati ou une autre », assure M. Saskin. À diverses reprises auparavant, signale-t-il, Cadillac Fairview avait eu des rencontres avec des représentants de la Caisse de dépôt au sujet d'une éventuelle participation de cette

dernière au projet de la rue McGill.

Par ailleurs, M. J. R. Bullock, vice-président exécutif de Cadillac Fairview, déclare que lui et le sénateur Kolber ont rencontré M. Michel Gaucher, président de Sofati, le matin même de l'annonce de son projet, et à sa demande.

« Cette rencontre s'est avérée en être une de courtoisie de la part de M. Gaucher, dans le but d'informer Cadillac Fairview de ses intentions. Nous lui avons alors souhaité bonne chance dans sa nouvelle entreprise, en même temps que nous avons décliné son offre de participation au projet qu'il propose. »

Qui a proposé quoi?

Dans ses explications aux journalistes, mardi, M. Drapeau a dit avoir fait part de l'offre de participation de Cadillac Fairview à Sofati qu'il identifie, avec la

Caisse de dépôt et la Société immobilière Trans-Québec, comme le « groupe Berri ».

Rejoint hier, M. Gaucher, président de Sofati, explique qu'il n'a jamais reçu d'offre de Cadillac Fairview, mais que le maire en a reçu une dont il lui a fait part. M. Gaucher était alors en pourparlers avec Trans-Québec. « Mais je n'ai jamais su si cette offre s'adressait à moi, à Trans-Québec, ou au deux. » Il n'y a jamais eu d'offre écrite.

Plus tard, au cours de sa rencontre avec MM. Kolber et Bullock, M. Gaucher leur a dit qu'il si jamais ils voulaient considérer une collaboration quelconque, qu'ils le lui fassent savoir. « Je n'en avais pas besoin, mais je disais cela surtout par déférence pour le sénateur Kolber qui avait consacré énormément de temps sur le projet d'une salle de concert. »

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

lisé servait à la fois d'animateur et d'observateur.

Les 150 jeunes avaient été sélectionnés dans toutes les régions du Québec et dans les domaines les plus divers: représentants d'organismes de jeunes, animateurs d'émissions de radio ou de télévision pour jeunes, médaillés de disciplines sportives, boursiers d'universités ou de cégeps, gagnants de concours de corporations professionnelles, etc. Tous incarnent une image jeune et vivante de la réussite.

Malgré cela, le premier ministre, de retour au pays depuis à peine deux jours, après deux semaines de repos au soleil, a utilisé un humour d'un goût parfois douteux pour séduire son jeune auditoire.

C'est ainsi que, présentant

certaines des jeunes qui travaillent activement pour l'Année internationale de la jeunesse, il a dit d'une jeune fille qu'il n'apercevait pas et qui s'est finalement manifestée: « Je pensais qu'elle était aux toilettes ». De Guy Rousset, directeur général du Secrétariat à la jeunesse, il a dit, à la blague, que c'était un « maudit Français ».

Il s'est par ailleurs demandé, en parlant de la championne olympique Sylvie Bernier, où était passée « cette petite garce », faisant bien sûr allusion à une précédente rencontre où la jeune plongeuse avait symboliquement brisé en deux la cigarette de M. Lévesque afin de l'inciter à cesser de fumer.

Les jeunes présents ont réagi plutôt froidement à cette performance. Il y a eu les applaudissements d'usage, sans plus. D'un ton plus sérieux, M. Lévesque a rappelé que son gouvernement n'avait pas mal réussi

avec ses programmes destinés aux jeunes et lancés en juin dernier. Il a tracé le bilan des programmes de création d'emplois institués par le gouvernement pour venir en aide aux jeunes diplômés, chômeurs et assistés sociaux, et a invité les jeunes à aider le gouvernement à améliorer ces programmes ou encore à lui en soumettre d'autres, afin, a-t-il dit, de les rendre permanents pour qu'ils survivent à tous les gouvernements.

Le président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse, Michel Clair, a lui aussi invité les jeunes à faire de leur année un succès.

La Ligue nationale d'improvisation participait elle aussi à la cérémonie officielle au Château Frontenac. Ces jeunes artistes ont présenté une improvisation sur les trois thèmes de l'Année internationale — Développement, Paix et Participation.

IMPATIENCE À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Les parents réclament quatre nouvelles écoles

Plus de 200 parents d'élèves de Rivière-des-Prairies, un quartier montréalais en pleine croissance, ont réclamé la construction d'une école secondaire française, de deux écoles primaires françaises et d'une école primaire anglaise, lors d'une assemblée hier soir.

ANDRÉ NOËL

À la fin de 1985, la population de Rivière-des-Prairies pourrait atteindre 45 000 habitants, alors qu'elle n'était que de 10 000 habitants en 1970. Depuis quinze ans, pourtant, seulement deux écoles primaires ont été bâties.

Les 822 élèves du secondaire doivent étudier dans un bâtiment loué par la Commission des écoles catholiques de Montréal et conçu pour être transformé en manufacture ou en édifice à bureaux.

Des tuiles manquent sur les planchers

La cafétéria, au sous-sol, est éclairée par deux petites fenêtres et donne sur des vestiaires. Le

plafond du gymnase, où courent les tuyaux de la plomberie, est trop bas pour jouer au volleyball. Des tuiles manquent sur les planchers.

Les écoles primaires débordent de toute part. Hormis les deux écoles neuves, il s'agit de vieilles écoles de rang, qui n'ont ni bibliothèques, ni de local pour des maternelles.

« Dans mon école, on a l'air conditionné à l'année, s'est plaint un directeur, en faisant allusion aux courants d'air. Au printemps, on pourrait presque mettre une chaloupe dans la cour. »

La CECM doit utiliser 12 locaux préfabriqués pour loger le surplus d'élèves dans le secteur français. La ville de Montréal l'interdit, mais le tolère.

Plus de 200 élèves du secteur anglais sont transportés vers des écoles de Montréal-Nord.

La CECM et le Conseil scolaire de Montréal ont demandé des fonds au gouvernement pour construire deux écoles primaires françaises et une école primaire anglaise de 600 places chacune,

ainsi qu'une école secondaire française de 1 200 places en remplacement de l'édifice qu'elle loue depuis 1966.

En réponse à cette demande, le ministère de l'Éducation a seulement autorisé, en mai dernier, la construction d'une petite école primaire française de 300 places.

Une manifestation à Québec

Le président du comité de parents de l'école secondaire, Pierre McLean, a dit que les parents envisageaient d'aller manifester devant l'Assemblée nationale.

La CECM, qui a organisé l'assemblée d'hier soir, est prête à fournir au moins un autobus pour amener les parents à Québec, a dit le président de la commission, Michel Pallascio.

« On a pris toutes les mesures administratives pour obtenir de nouvelles écoles à Rivière-des-Prairies, a-t-il dit. Maintenant, il faut prendre des mesures politiques. L'assemblée de ce soir était un premier moyen. Une manifestation pourrait en être un autre. »

À l'école malgré l'herpès

ANNAPOLIS, Maryland (d'après AP) — Un petit garçon de trois ans qui souffre d'herpès pourra malgré tout suivre l'école maternelle, grâce à une décision rendue hier par la commission scolaire du comté d'Arundel.

Les commissaires ont déclaré

que l'enfant serait admis à l'école à condition qu'il ne présente aucune lésion active sur les parties exposées de son corps, c'est-à-dire les mains, le visage ou le haut du corps.

L'Association des enseignants du comté avait insisté pour que

le bambin soit gardé à la maison s'il présentait des lésions sur une partie quelconque de son corps.

Le président du syndicat des enseignants, Thomas Paolino, s'est dit outré de la décision de la commission.

Le projet de station spatiale habitée intéresse le Canada

WASHINGTON (d'après CP) — Le président Reagan a déclaré hier soir que le Canada, comme les Européens et les Japonais, est fortement intéressé à participer, avec les États-Unis, à l'installation d'une station spatiale permanente en 1992.

Dans son discours sur l'état de l'Union, le président a dit que « dans la prochaine décennie, les Américains et leurs amis de par

le monde vivront et travailleront ensemble dans l'espace ».

Un mémorandum accompagnant les extraits du discours remis d'avance aux journalistes indique que M. Reagan a invité l'an dernier des pays amis à se joindre au programme de station spatiale habitée et que les Européens, les Canadiens et les Japonais se sont montrés fort intéressés à se joindre au projet.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée hier, en page 10, dans le titre d'un article portant sur l'enquête du coroner relative à la mort de Robert Drapeau. Contrairement à ce que le titre disait, Michael Montovani n'a pas accusé Brian Gilliland et Pierre Langlois du meurtre de Robert Drapeau.

Le gouvernement canadien n'a pas encore précisé s'il contribuera au projet de la station spatiale habitée, mais des fonctionnaires étudient l'opportunité pour le Canada de jouer un rôle. Ils ont indiqué que le gouvernement prendrait une décision d'ici avril. La contribution canadienne, ajoutent-ils, serait modeste, dans le genre de bras canadien de \$100 millions fourni à la NASA pour les missions des navettes spatiales.

MARINE INDUSTRIE

Après six mois de grève, Québec nomme un conseil de médiation

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a décidé hier de confier à un conseil de médiation la recherche d'une solution au conflit de travail qui paralyse l'usine de Marine Industrie à Sorel depuis maintenant six mois.

LOUIS FALARDEAU de notre bureau de Québec

En annonçant la décision que venait de prendre le conseil des ministres, M. Reynald Fréchette, ministre du Travail, a dit qu'il en était venu à la conclusion que devant l'échec des négociations, le conflit ne pouvait se régler sans qu'un nouveau geste soit fait.

Il a donc eu recours à la solution utilisée avec succès lors du dernier conflit de travail à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Le conseil de médiation est présidé par M. Marcel Guilbert, un spécialiste des relations de travail qui agit comme arbitre de griefs depuis 13 ans. Les deux autres membres sont le sous-ministre adjoint aux relations du travail, M. Raymond Désilets, et le directeur général des relations du travail, M. Michel Ste-Marie.

M. Normand Gauthier, qui agit comme conciliateur dans le dossier depuis plus de six mois, assistera les membres du conseil de médiation.

Le conseil, qui doit se mettre à l'oeuvre dès aujourd'hui, a pour mandat de rapprocher les parties sur les points encore en litige (les heures de travail, la polyvalence des métiers et les congédiements intervenus en cours de conflit). Il pourra faire une proposition globale de règlement s'il le juge à propos.

Le ministre sera informé quotidiennement des progrès de la médiation. Il s'attend à ce que le conseil soit en mesure de se prononcer dans les prochains jours.

M. Fréchette a expliqué le choix d'un président extérieur au gouvernement par ce qu'il a appelé « l'implication théorique » de l'État dans le dossier. Le gouvernement est en effet actionnaire majoritaire de Marine via la Société générale de financement.

Mais il n'est pas question pour autant, a dit M. Fréchette, que le gouvernement intervienne autrement que par les mécanismes prévus au Code du travail. Il s'agit d'un conflit dans le secteur privé, qui ne met pas en cause la santé et la sécurité des Québécois. Le ministre rejette donc aussi bien le recours à une loi spéciale que l'imposition d'un règlement aux dirigeants de Marine.

Il ne nie pas ailleurs pas que des pressions puissent se faire « d'un côté ou de l'autre ». Mais il n'en sait rien, ne s'en occupe pas et tant mieux si ça aboutit à un règlement.

Un porte-parole de Marine, M. Guy Sarrazin, a déclaré hier soir à LA PRESSE que la direction de la compagnie est prête à rencontrer le conseil de médiation le plus rapidement possible pour trouver une solution à ce conflit qui dure depuis six mois et ramener au travail quelque 2 000 personnes.

Par ailleurs, la première réaction syndicale à la décision du gouvernement a été plutôt négative. On regrette que le conciliateur, M. Gauthier, ne soit pas membre du conseil de médiation. Mais on étudiera de plus près la composition du conseil avant de décider d'un éventuel boycottage.

Chrétien propose que le contrat de \$10 millions soit octroyé à Vickers

OTTAWA — Le député de Saint-Maurice au Parlement fédéral, M. Jean Chrétien, a suggéré hier au gouvernement d'accorder à la firme montréalaise Versatile Vickers

MAURICE JANNARD de notre bureau d'Ottawa

le contrat de \$10 millions que Marine Industrie, de Sorel, doit perdre parce qu'elle est empêchée par une longue grève d'entreprendre les travaux de réparation sur deux destroyers de la Défense nationale.

Un nouvel appel d'offres doit en effet être lancé, ces jours-ci, par le ministère des Approvisionnements et services qui agit comme agent des autres ministères auprès des entreprises.

Pour que les emplois créés par ce contrat fédéral demeurent au Québec, M. Chrétien a

proposé hier que le chantier Vickers hérite des travaux. Selon l'ex-ministre libéral, le chantier de l'est de Montréal était « le deuxième plus bas soumissionnaire », après Marine Industrie, lors du premier appel d'offres.

« Le gouvernement n'a pas besoin de demander d'autres soumissions », a dit M. Chrétien au ministre Harvey André, Aux Communes, M. André a répondu que l'intérêt des contribuables canadiens primerait dans ce dossier.

M. Chrétien estime que s'il y a un autre appel d'offres, Vickers sera désavantagé puisque son prix est déjà connu. Les compétiteurs en profiteront. « Vickers a fait savoir qu'elle pourrait faire les réparations au prix qu'elle avait soumis », a précisé M. Chrétien.

Cadieux fera part de ses soucis au ministre

OTTAWA — Le président du caucus des conservateurs du Québec à Ottawa, M. Pierre Cadieux, a promis hier d'intervenir au nom de Marine Industrie qui risque de perdre un contrat de \$10 millions du gouvernement fédéral pour la réparation de destroyers, en raison de la grève qui paralyse ses activités depuis six mois.

« J'ai appris la nouvelle hier. Nous avons l'intention d'étudier le dossier et nous communiquerons avec les autorités concernées pour leur faire part de notre souci », a déclaré M. Cadieux, député de Vaudreuil.

Le ministre des Approvisionnements et services, responsable de l'octroi de ce contrat, M. Harvey André, a rencontré M. Cadieux à Montréal dimanche mais il ne l'a pas informé de l'intention fédérale de lancer de nouveaux appels d'offres.

M. Cadieux a déclaré qu'il aurait soulevé la question s'il avait été au courant de cette décision, mais il a promis d'intervenir auprès de M. André. Il ne pourra toutefois le faire au cours des prochains jours, puisqu'il s'envoie hier pour le Brésil.

Les grévistes mettent fin à l'occupation du bureau de Biron

Les ouvriers en grève de Marine Industrie qui occupent les bureaux de Québec du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, ont mis fin à leur occupation hier vers 23h05 à la suite de l'intervention des policiers de la Sûreté du Québec.

« L'occupation a pris fin au terme d'une négociation civilisée », a indiqué un porte-parole du cabinet du ministre Biron, M. Michel Leguerrier.

Selon le président du syndicat des ouvriers de Marine Industrie, M. François Lamoureux, « les grévistes n'avaient pas le choix, ils se faisaient matraquer ou ils sortaient. Ils ont choisi la logique et ont obéi aux ordres d'évacuation. Aucun coup n'a été échangé. »

Le porte-parole syndical a laissé entendre que d'autres moyens de pression pourraient être envisagés prochainement.

SQ : avis disciplinaire aux policiers

Des policiers de la Sûreté du Québec à Montréal ont reçu des avis disciplinaires pour ne pas avoir rempli des formalités administratives le 21 novembre dernier.

Les policiers avaient alors quitté leur travail pour se rendre participer à une manifestation à Québec.

Le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Raymond Richard, a déclaré hier que les policiers continueraient d'exercer des moyens de pression malgré ces mesures disciplinaires. Il a ajouté que ces mesures étaient prévues.

Selon lui, le comité de direction de l'association a décidé de poursuivre sa stratégie et d'intensifier l'information auprès des membres.

— Presse canadienne

MORT DU BLESSÉ DE LA DISCOTHÈQUE

Deux bandits dangereux recherchés

Un homme de 33 ans, André Michaud, grièvement blessé d'un coup de feu à la tête dans la nuit de lundi, à sa sortie d'une discothèque de l'Est de la ville, est mort à l'hôpital mardi, en fin de journée. La police recherche deux individus qu'elle qualifie d'extrêmement dangereux.

M. Michaud et un ami, Claude Gosselin, 28 ans, se dirigeaient vers leur automobile stationnée à proximité du bar, angle Notre-Dame et Viau, vers 2 h 30 du matin, quand deux hommes armés les ont accostés pour les voler. M. Michaud a été atteint d'une balle de revolver à la tête et poignardé dans le dos. Son compagnon a eu plus de chance: il n'a été que légèrement blessé.

Le signalement des bandits correspond, selon la police, à celui de deux individus qui ont agressé des passants à l'angle des rues Sainte-Catherine et Papineau au cours du week-end. Ils seraient tous deux âgés dans la vingtaine et extrêmement dangereux. Ils choisissent leurs victimes dans des bars, semble-t-il, pour ensuite les suivre et les attaquer quand elles quittent l'établissement.

M. Michaud est la troisième personne assassinée sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

SAINTE-CÉCILE DE MACHAM

Autre drame familial

Un jeune homme de 23 ans, Mario Cloutier, a été arrêté par la police mardi, à Sainte-Cécile de Masham, près de Hull, après avoir fait feu sur son frère et son père avec un fusil de chasse, tuant le premier et blessant le second. Le coroner Charles Letellier a ordonné qu'il subisse un examen psychiatrique.

Le drame est survenu vers 18 h 30, mardi, dans la demeure familiale, apparemment à la suite d'une querelle de famille. La victime est Alain Cloutier, 18 ans. Son père, Alcide, atteint au bras et à l'abdomen, repose à l'hôpital général d'Ottawa.

Père de cinq enfants à 16 ans

LONDRES (AFP) — Julian Williams, 16 ans, est peut-être le plus jeune père de famille de Grande-Bretagne: alors qu'il est encore collégien il a épousé une femme de 32 ans, déjà mère de cinq enfants. L'aventure sentimentale de Julian et de Barbara a commencé quand l'adolescent, âgé alors de 14 ans, a proposé à la mère de famille, qui venait de divorcer, de l'aider à pousser le landeau dans lequel elle promenait ses deux plus jeunes enfants, âgés de deux et cinq ans.

L'aîné de Barbara a 13 ans, trois ans de moins que son beau-père. Quant à la mère de Julian, qui a donné son accord pour le mariage, elle a maintenant une belle-fille plus âgée qu'elle.

Le sort de Denis Lortie sera entre les mains des jurés dès ce soir

QUÉBEC — Après une journée de relâche, qui en aura été une de préparation pour le juge Ivan Migneault et de repos pour eux, les jurés au procès de Denis Lortie prendront finalement le sort du prévenu entre leurs mains dès ce soir.

LÉOPOLD LIZOTTE

Se disant pris un peu par surprise par la brièveté relative des plaidoiries (deux heures environ), le magistrat québécois s'est apparemment accordé ce délai d'une journée pour faire le point, un point qui sera déterminant, à la lumière des théories respectives des deux parties, des témoignages-marathons d'une demi-douzaine de psychiatres et des prescriptions strictes du code

pénal devant une défense d'aliénation mentale.

Dès hier, d'ailleurs, le tribunal avait tracé certains paramètres que les avocats se devaient de respecter; il est même intervenu en toute fin du plaidoyer du procureur de la défense pour lui reprocher d'avoir fourni aux douze jurés son exemple de la « balance » dans lequel le plateau de ses experts devait l'emporter facilement sur celui des psychiatres de la poursuite.

En fin de séance, le juge Migneault a également assuré les sept hommes et les cinq femmes de la mise en place, dès aujourd'hui, des mécanismes de réaudition des trois documents sonores et du vidéo. Si cette preuve est exceptionnelle en ce qu'elle contient les projets du prévenu et même, un peu, son testament, et

que le dernier des documents nous le montre au terme de son raid à demi raté sur l'Assemblée nationale, les étudiant en toute conscience n'est pas sans embûches.

Pas de transcription pour les jurés

L'élocution et la diction de l'accusé sont très déficientes, la qualité de l'enregistrement est médiocre à certains moments, tout comme l'est le son du vidéo tourné au Salon bleu. Et contrairement à certains témoins qui semblaient avoir une transcription écrite de tout cela, les jurés, eux, devront se fier à leurs seules oreilles.

Et comme il y en aura vingt-quatre à écouter en même temps, on peut se demander si le consensus sur ce que dit effectivement

le jeune homme, tantôt ému, tantôt exacerbé, et à certains moments déchainé, sera atteint facilement.

Fort heureusement, néanmoins, ils pourront cette fois écouter le tout dans le calme de leur salle de délibérations sans les problèmes d'acoustique survenus lors de l'audition publique, dans la grande salle des Assises.

La main cent fois à la moustache

Quant à Lortie, c'est dans les cellules attenantes à la barre des prévenus qu'il attendra la décision de ses pairs.

D'un calme imperturbable jusqu'à maintenant (sauf pour une réaction bien compréhensible lorsqu'un des psychiatres a évoqué les pires moments de sa douloureuse enfance), il a commen-

cé à manifester une certaine nervosité mardi, et ce, aussi bien au cours de la plaidoirie de son procureur, Me André Voyer, que pendant celle de l'avocat de la Couronne, Me André Plante.

Trouvait-il des failles dans l'argumentation de celui qui le défend depuis cinq semaines? Fulminait-il intérieurement contre les charges du représentant du ministère public?

L'oeil un peu plus vif, il a peut-être repassé cent fois sa main gauche sur sa moustache pendant ces deux séances ou l'on a encore une fois tout décortiqué de deux façons différentes, en le présentant d'une part comme un psychotique qu'il est impossible de condamner, d'autre part comme un être normal qui doit payer pour les crimes qu'il a commis de façon délibérée.

PACTE DE SUICIDE DES DEUX ADOLESCENTS D'ASBESTOS

« On peut conclure qu'ils sont morts de tendresse »

ASBESTOS — Incapables de s'intégrer à la société, deux adolescents d'Asbestos, une fille de 15 ans et un garçon de 16 ans, follement amoureux, ont conclu un pacte de suicide qu'ils ont mis à exécution durant la journée de lundi, emportant avec eux leurs secrets qu'ils n'ont jamais pu verbaliser.

ANDRÉ PÉPIN

Ce drame, qui survient en ce début de l'année internationale de la Jeunesse, met encore en lumière la détresse de ces jeunes qui sont en conflit avec leurs parents, l'école, en somme avec la société toute entière dans laquelle ils voudraient se tailler une place.

Malgré l'aide des professionnels de l'enseignement et de la médecine, le garçon n'a pu résoudre ses problèmes psychologiques reliés à des déchirements familiaux et à des échecs scolaires. Il avait définitivement quitté l'école la semaine dernière. Au cours des derniers mois, il avait délaissé son équipe de hockey et se désintéressait de l'école d'arts martiaux qu'il a déjà fréquentée avec assiduité.

Sa petite amie, souffrant d'être surprotégée par les siens, l'a suivi dans ce terrible projet de pacte de suicide. Ils n'ont laissé que quelques mots pour exprimer leur chagrin, quelques mots qui ne révèlent certes pas toutes leurs angoisses.

Un drame planifié

Ils n'en pouvaient plus de supporter leurs problèmes. Ils étaient bien ensemble. Ils lisaient et écoutaient de la musique, s'isolant de plus en plus de la réalité. On peut conclure qu'ils sont morts de tendresse», explique le directeur de police d'Asbestos, M. Nelson Raymond.

Le policier est catégorique. Il ne s'agit pas d'une affaire de drogue, d'alcool ou de délinquance. L'adolescent, un fils unique, vivait de graves problèmes psychologiques — il devait



Réal Pinard, Jean-Claude Fréchette et Paul-Henri Lallier ont tenté des efforts pour aider le jeune garçon, mais ils l'ont « perdu », de même que sa petite amie. Ils espèrent en avoir sauvé d'autres, parmi ces centaines de jeunes angoissés.

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

rencontrer un psychologue le jour du drame — et la jeune fille trouvait difficile de supporter l'autorité.

Les déchirements familiaux, les difficultés scolaires, le manque de débouchés pour les jeunes, sont des problèmes suffisamment importants pour provoquer des dépressions nerveuses, croient les professionnels d'Asbestos qui ont tenté, au cours des derniers mois, de venir en aide à l'adolescent.

Lundi, les parents du garçon étaient absents. Le père était au travail à la mine d'amiante et la mère était hospitalisée pour quelques jours à Sherbrooke. Profitant de ces circonstances, les deux malheureux ont verrouillé les portes de la résidence pour ensuite s'enlever la vie dans un placard du sous-sol.

On les a retrouvés pendus l'un près de l'autre à une barre de métal sur laquelle on suspend des cintres. Devant eux, une chaise renversée.

C'est le père du garçon, en rentrant de son travail, qui a

fait la macabre découverte en pénétrant dans le sous-sol par un soupirail. La police municipale était aussi sur les lieux. La direction de la polyvalente l'Escale venait d'aviser les parents de l'adolescente que cette dernière avait été absente de l'école ce jour-là. Les policiers s'étaient donc mis à sa recherche.

Les coupables

Dans une petite ville de province comme Asbestos, un tel drame sème la consternation parce qu'il touche un peu tout le monde. Les enfants étaient connus de tous, de même que les parents. Les deux pères sont des collègues de travail à la mine d'amiante.

Les parents sont complètement brisés. Des professionnels s'occupent d'eux. « Dans de telles circonstances, les proches se sentent coupables, explique le policier Nelson Raymond, même si personne ne peut se rendre responsable d'une telle tragédie ».

Les dirigeants de l'école l'Es-

cale — une polyvalente de 1300 élèves — sont abasourdis. Eux aussi se sont réunis pour se demander s'ils avaient tout fait pour aider le jeune garçon. Avec empressement, le directeur Jean-Claude Fréchette et ses adjoints Réal Pinard et Paul-Henri Lallier ont répondu aux questions de LA PRESSE, hier après-midi, sans chercher à minimiser le rôle de l'école dans cette affaire.

La polyvalente se prépare aux funérailles

Le directeur a expliqué que le jeune homme rencontrait le psychologue scolaire depuis plusieurs mois. Il n'était plus intéressé à poursuivre ses études, mais éprouvait énormément de difficultés à verbaliser la nature de ses problèmes, a noté le directeur de la vie étudiante, M. Henri-Paul Lallier.

Le responsable des études au niveau du Secondaire V, M. Réal Pinard, dit avoir tout fait pour l'encourager à rencontrer le psychologue ou d'autres professionnels de la ville. « Ni le



Nelson Raymond, directeur de police d'Asbestos, affirme que les deux jeunes ne faisaient usage d'aucune drogue. Selon lui, ils sont morts de tendresse.

garçon ni la fille n'ont reçu des punitions ou des reproches. Mais malgré toute l'aide de l'école, on les a « perdus ». J'espère qu'on en a déjà sauvé d'autres. Le garçon a lancé des appels, il a fait quelques confidences, mais pas suffisamment », a conclu M. Pinard, visiblement ému.

L'atmosphère était lourde hier dans cette polyvalente où tous les jeunes se connaissent. On se préparait pour les funérailles du garçon qui auront lieu aujourd'hui.

Les jeunes se souviennent avoir entendu leurs deux amis tenir des propos inquiétants récemment, mais personne ne croyait qu'ils allaient les exécuter. Parce que personne ne pouvait deviner les grands secrets de ces jeunes qui, d'ailleurs, les ont emportés avec eux.

Au tour de Jean-Luc, le père des Pouliot, de subir son procès

L'affaire Pouliot refait surface: depuis hier, le père, Jean-Luc Pouliot, 50 ans, est installé en face d'un jury de six hommes et six femmes qui auront à statuer sur sa participation aux événements ayant entouré la tuerie de Compton Station, le 26 juin dernier.

Le procès se poursuit ce matin en Cour d'assises, au Palais de justice de Montréal, sous la présidence du juge Claire Barrette-Joncas.

19 accusations

Le père de Serge, Marc, Mario et Ronald Pouliot est confronté à une série de 19 accusations d'enlèvement, de séquestration, d'utilisation d'arme à feu, de voies de fait et de complicité après le fait.

Il n'est pas accusé de meurtre, et le procureur de la Couronne au dossier, Me Tom Walsh, a concédé que l'accusé ne s'était pas rendu sur la route en bordure de laquelle les cadavres de Gaston Scallabrin, Renaud Paquette, Jean-Pierre Truchon et France Michaud devaient être retrouvés par des passants.

Décrivant la preuve qu'il entend offrir, Me Walsh a fait le récit de l'expédition punitive déclenchée par les membres de la famille Pouliot, accompagnés d'un certain André Maheux, contre des individus du village voisin de Coaticook. L'opération suivait une série d'événements allant du sacage des chalets de la famille à des vols de motocyclettes. Six témoins vont venir appuyer ce récit, a annoncé le procureur de la Couronne.

Enfin, les chiens de Montréal auront un vrai restaurant

À compter de la semaine prochaine, l'expression « vie de chien » va perdre une partie de son sens: après New York, Los Angeles et Paris, Montréal aura son restaurant pour chiens.

PAUL ROY

Un vrai restaurant avec menu du jour à \$2,95, filet mignon et steak tartare à \$12,95, pâtisseries et même un brunch dominical. Il sera aménagé dans une section du salon de toiletteage « A rebrousse poil », avenue du Parc.

L'ouverture est prévue pour jeudi prochain, 14 février, fête de la Saint-Valentin. Dominique Chauvau, co-propriétaire du commerce, n'hésite pas à affirmer que plusieurs clients préfèrent leur toutou à n'importe qui d'autre.

En plus de son menu « farfe-

lu », « A Rebrousse poil » offrira un menu diététique adapté aux chiens obèses, souffrant d'arthrite ou de troubles cardiaques. Mme Chauvau compte l'élaborer ces jours-ci en compagnie d'un vétérinaire de l'Université de Montréal.

L'idée du restaurant vient de son nouvel associé, Bernard Blanchard, propriétaire du restaurant « Le pied », avenue du Parc, un restaurant pour humains, celui-là. M. Blanchard, 27 ans, est d'ailleurs un homme rempli d'idées.

Il compte mettre sur pied un service de consultation pour propriétaires de chiens et, éventuellement, une garderie et une agence de rencontres. Vous voulez présenter à votre bouvier des Flandres une femelle de sa race? « A Rebrousse poil » devrait pouvoir vous arranger ça.

Au début, le restaurant ne comportera que trois tables.

Mais ce seront des tables assez imposantes autour desquelles pourront prendre place le chien, son maître et leurs amis.

Un menu sera d'ailleurs élaboré à l'intention des humains: sandwiches, croque-monsieurs, etc. « Essentiellement un menu de dépannage », précise M. Blanchard.

On songe aussi à reproduire des aboiements avec un synthétiseur, pour accompagner les diners. Et pourquoi pas un service de photo, question de montrer à vos amis que vous traitez votre chien comme du monde? On y a pensé aussi.

Mais on n'a pas prévu demander de permis d'alcool. Et il n'y aura pas de toilettes: les chiens feront leurs besoins où ils pourront et leurs maîtres les ramasseront.

Et si Toutou ne vide pas son assiette: y aura-t-il des petits sacs pour rapporter ses restes?

Ottawa compte créer 95 000 emplois d'été pour les étudiants

OTTAWA — Le gouvernement fédéral injectera \$205 millions en vue de créer 95 000 emplois d'été pour les étudiants a indiqué hier la ministre de l'Emploi et de l'Immigration Mme Flora MacDonald au cours d'une conférence de presse.

GILLES PAQUIN de notre bureau d'Ottawa

Même si elle ne dispose que de \$5 millions de plus que l'an dernier, Mme MacDonald se dit confiante de récolter 10 000 emplois de plus grâce à la participation du secteur privé.

Elle a aussitôt été prise à partie par les deux formations d'opposition qui jugent les fonds insuffisants face aux 180 000 étudiants qui chercheront du travail à ce moment là.

« C'est un énorme truc publicitaire », a dit le chef libéral, M. John Turner. En réalité le gouvernement conservateur a repris les programmes de l'an dernier pour leur donner une nouvelle appellation à t-il dit.

En outre, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a déjà annoncé l'abandon de sept programmes destinés aux jeunes lors des compressions budgétaires de l'automne à t-il prétendu.

Pour le leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, Ottawa offre moins que l'année précédente si on tient compte de l'effet de l'inflation.

Il doute également que les entreprises se lancent à fond dans l'embauche d'étudiants alors qu'il y a près de 30 p. cent de leur main d'oeuvre qui a été mise à pied en raison de la situation économique.

Subventions

D'après Mme MacDonald, le programme Défi 85 est très différent de ce qui existait dans le passé. Il incitera les employeurs à recruter des étudiants et permettra à ces derniers d'acquiescer de l'expérience utile dans leur carrière.

Pour y parvenir, Ottawa offre de verser des subventions pouvant atteindre 50 p. cent du salaire des étudiants dans le cas du secteur privé, 75 p. cent dans le secteur public et 100 p. cent dans les organismes à but non lucratif.

La formule plait aux entreprises et nous croyons que le nombre d'emplois créés dépassera nos prévisions a dit Mme MacDonald. Elle a cité en exemple les représentants de 10 grandes sociétés avec qui elle a tenue une rencontre plus tôt cette semaine.

D'après elle, ce seul groupe compte embaucher environ 10 000 étudiants l'été prochain. Parmi celles-ci se trouvent Northern Telecom, Bell, la Banque Royale, Imperial, Noranda et IBM. Ce qui a poussé la critique libérale, M. Warren Allmand, à dire que ces mesures étaient conçues en faveur de la grande entreprise. Pendant ce temps des groupes à but non lucratif ne pourront continuer leur oeuvre à t-il dit.

Rouge de colère, il a affirmé que dans sa seule circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, au moins sept colonies de vacances devront trouver d'autres sources de financement l'été prochain ou cesser leurs activités.

« Au lieu d'offrir aux étudiants des projets fédéraux tout organisés qui ne leur donneront guère que l'occasion de ramasser de l'argent des frais de scolarité, nous mettons au défi nos partenaires économiques de travailler avec nous à créer des emplois valorisants », a dit Mme MacDonald.

Des formulaires « simplifiés » seront disponibles dès la mi-février dans les Centres de main d'oeuvre du Canada a dit Mme MacDonald. Les subventions seront réparties entre les provinces en tenant compte du taux de chômage.

Des \$143 millions prévus pour la partie « emplois d'été et expérience de travail », \$11,8 millions iront au Québec et autant en Ontario. La Colombie-Britannique touchera \$19 millions tandis que



Les ministres Andrée Champagne et Flora MacDonald, annonçant hier le projet d'Ottawa d'investir \$205 millions dans la création de 95 000 emplois d'été pour étudiants.

Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba auront chacune \$5 millions.

Un autre fonds de \$30 millions servira à financer des prêts aux étudiants qui lanceront des entre-

prises, pendant que \$13 millions iront à la formation des cadets et des réservistes des Forces canadiennes.

Le reste de l'argent passera en programmes de moindre importance ainsi qu'à l'administration des centres d'emplois étudiants.

Famine en Afrique: Ottawa manque d'argent pour doubler les dons des Canadiens

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral se retrouve devant un problème embarrassant: il n'a pas suffisamment d'argent pour respecter sa promesse de doubler les dons du public destinés aux victimes de la famine africaine.

Les Canadiens se sont montrés nettement plus généreux que leur gouvernement ne l'avait prévu. Ils lui ont fait parvenir plus de \$30 millions depuis que le ministre des Affaires extérieures Joe Clark a mis sur pied le fonds de secours d'urgence et promis d'égalier, dollar pour dollar, les dons du public à l'intention de l'Éthiopie et d'autres pays d'Afrique centra-

Malgré ses bonnes intentions, le gouvernement n'a jusqu'ici fourni que \$5 millions pour doubler les contributions des simples citoyens, à cause d'erreurs qualifiées d'« honnêtes » par Nigel Martin, l'un des membres d'organismes non-gouvernementaux chargés d'administrer une partie du fonds de secours.

Le problème est double, selon M. Martin.

Le gouvernement n'avait prévu consacrer que 15 des \$50 millions du fonds d'aide à doubler les contributions du public, une limite déjà dépassée par la réponse « sans précédent » des Canadiens, a expliqué M. Martin.

En outre, pour avoir sous-évalué la rapidité avec laquelle les contributions lui sont parvenues, le gouvernement a été trop lent à distribuer les \$15 millions qu'il peut effectivement consacrer à la duplication de chaque dollar offert par les citoyens, a ajouté M. Martin, qui est également directeur exécutif du Conseil canadien pour la coopération internationale. Le conseil regroupe une centaine d'organismes d'aide non-gouvernementaux (ONG).

Le reste du fonds d'aide à l'Afrique, soit \$35 millions, est aussi alloué aux secours d'urgence mais pourrait également servir à financer des projets de développement à plus long terme en Afrique. Cette portion du fonds n'est pas liée aux contributions du public.

Le gouvernement n'a pas encore décidé s'il peut trouver les sommes additionnelles nécessaires ou s'il abandonnera son projet de doubler les dons du public au-delà de \$15 millions, a déclaré M. Clive Doucet, porte-parole du coordonnateur de l'aide canadienne, M. David MacDonald.

Des projets d'aide d'urgence soumis par les ONG ont dû être suspendus à cause de l'incertitude qui règne quant au financement promis par le gouvernement fédéral.

L'ENTENTE SUR LES PLUIES ACIDES L'accord de l'an dernier dans un nouvel emballage

OTTAWA (PC) — L'entente fédérale-provinciale sur les pluies acides conclue mardi à Montréal n'est rien de plus que l'accord de l'an dernier recyclé à des fins de relations publiques, ont noté les observateurs intéressés par les questions de pollution atmosphérique, hier.

« Tout ce qu'ils ont fait, c'a été de réinventer la roue », a déclaré M. Ron Irwin, ancien président du sous-comité des Communes sur les pluies acides, en faisant allusion à cette entente. Le printemps dernier, ce sous-comité avait publié un rapport cinglant sur le problème.

Le nouvel accord n'a pas soulevé l'enthousiasme des principaux animateurs de la lutte aux pluies acides, qui n'y voient rien d'autre que l'entente de l'an dernier offerte dans un nouvel emballage pour impressionner la population.

« Et puis après? », a en effet demandé M. Michael Perley, coordonnateur de la Coalition canadienne de lutte aux pluies acides, dont le siège social se trouve à Toronto. « Pour nous, ce n'est rien d'autre que la même vieille histoire », a-t-il noté.

Le Canada aura de la difficulté à convaincre les Américains qu'il est décidé à régler son propre problème avec les pluies acides, a dit M. Perley. La semaine der-

nière, le premier ministre Brian Mulroney avait déclaré que le Canada devait venir à un contrôle strict de ses propres sources de pollution atmosphérique, s'il voulait faire comprendre aux Américains qu'ils devaient réduire les pluies acides chez eux.

La question des pluies acides devrait d'ailleurs occuper une place importante dans les discussions que le premier ministre Mulroney aura avec le président américain Ronald Reagan, lorsqu'ils se rencontreront le mois prochain à Québec.

Mercredi, aux Communes, porte-parole libéraux et néo-démocrates ont tenté de forcer le gouvernement à exposer ses intentions plus clairement et à préciser la dimension de son intervention dans cette lutte qui, selon l'accord, nécessitera des dépenses de plus de \$1 milliard.

Le premier ministre Mulroney a renvoyé la question au ministre de l'Environnement, Mme Suzanne Blais-Grenier et cette dernière a déclaré que le gouvernement verra à ce que l'accord soit réalisé.

La question qui revient chez la plupart des critiques de l'accord de Montréal est la suivante: Qui paiera pour arriver à contrôler la pollution et à réduire les émissions polluantes de 50 pour cent d'ici 1994?

SONDAGE GALLUP

Le PC conserve l'appui de 53 p. cent des électeurs

Fondé sur des entrevues menées du 3 au 5 janvier dernier, le dernier sondage Gallup sur les intentions de vote au niveau fédéral indique que le Parti conservateur conserve la faveur de plus de la moitié des électeurs canadiens qui ont arrêté leur choix.

Le Parti conservateur obtient en janvier 53 p. cent des intentions de vote, toujours plus que les 50 p. cent qu'il a obtenus aux élections du 4 septembre.

Toutefois, la « lune de miel » qui a projeté l'appui au PC jusqu'à un sommet de 60 p. cent en octobre, semble prendre fin graduellement: de 55 p. cent en novembre, à 54 p. cent en décembre et maintenant à 53 p. cent.

De son côté, le Parti libéral du Canada recueille 25 p. cent des intentions de vote, un point de plus que le mois précédent mais encore trois points de moins que son score aux dernières élections.

Quant au Nouveau Parti démocratique, également en hausse de un p. cent à 21 p. cent, il a gagné deux points par rapport à son résultat électoral de septembre 1984.

Par régions, le Parti conservateur conserve son avance partout. En Ontario, les résultats du dernier sondage reflètent exactement les résultats des élections. Au Québec, les libéraux conservent la deuxième place, loin devant les néo-démocrates. Dans l'Ouest du pays, c'est au contraire le NPD qui conserve son deuxième rang.

Le nombre des indécis demeure à 22 p. cent, au même niveau que le mois précédent.

La question posée à l'occasion du dernier sondage était la suivante: « Si une élection fédérale avait lieu, aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix? »

Le tableau suivant compare entre autres les résultats du dernier sondage à ceux de l'élection du 4 septembre ainsi qu'au dernier sondage pré-électoral:

Sondages Gallup	P.C.	Libéral	NPD	Autre parti
3-5 janvier	53%	25%	21%	1%
6-8 décembre	54	24	20	2
1-3 novembre	55	23	20	2
11-13 octobre	60	21	17	3
Élection (4 sept.)	50	28	19	3
Gallup (27-29 août)	50	28	19	3

Les pourcentages ne donnent pas toujours exactement 100, les chiffres étant arrondis.

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre les 3 et 5 janvier 1985, auprès de 1 054 adultes âgés de 18 ans et plus. Paroil échantillonnage est, 19 fois sur 20, précis à quatre points de pourcentage près.

VENTE D'ABONNEMENT \$9.95

UN SOLDE À COEUR JOIE

ET DES RABAIS À SOUHAIT

DE: AVENUE VIDÉO - À: VOUS

<p>SONY SL-2300 Beta</p> <ul style="list-style-type: none"> • changement frontal • programmable 3 jours • Beta «SkipScan» <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$449⁰⁰</p> <p>Épargnez \$50.00</p>	<p>MITSUBISHI HS-316 VHS</p> <ul style="list-style-type: none"> • accepte le câble • 4 émissions / 14 jours • changement frontal • télécommande pleine fonction <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$548⁰⁰</p> <p>Épargnez \$50.00</p>	<p>SONY SL-20 B Beta</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 émissions / 7 jours • télécommande sans fil • changement frontal • Beta «SkipScan» <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$549⁰⁰</p> <p>Épargnez \$50.00</p>
<p>JVC HR-D130 VHS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 têtes • programmation 14 jours • télécommande sans fil • enregistrement instantané <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$599⁰⁰</p> <p>Épargnez \$100.00</p>	<p>JVC HR-D220 VHS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 émissions / 14 jours • accepte le câble • télécommande sans fil • enregistrement instantané <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$699⁰⁰</p> <p>Épargnez \$100.00</p>	<p>SONY SL-HFR 60 capacité Beta hi-fi</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 émissions / 7 jours • accepte le câble • télécommande sans fil avec volume <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$749⁰⁰</p> <p>Épargnez \$150.00</p>
<p>MITSUBISHI HS-317 VHS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 têtes • accepte le câble • télécommande sans fil • changement frontal <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$798⁰⁰</p> <p>Nouveau pour «85»</p>	<p>MITSUBISHI HS-330 VHS «Dolby — stéréo»</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 têtes / 5 moteurs • 8 émissions / 14 jours • accepte le câble • effets spéciaux <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$999⁰⁰</p> <p>Épargnez \$50.00</p>	<p>JVC 1455 CA TÉLÉCOULEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • télécommande sans fil • affichage sur écran • minuterie d'arrêt • écran anti-rejets <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold; margin: 5px 0;">GARANTIE 3 ANS</div> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Seulement \$399⁰⁰</p> <p>Épargnez \$50.00</p>

RUBANS VIERGES À PRIX SPÉCIAUX «AVEC CE COUPON»

JVC T-120	\$7.99
JVC T-120 HG	\$9.99
JVC T-120 SHG	\$10.99
Sony L-830	\$9.99
Scotch T-120/L-750	\$9.99

\$9.99

PAYEZ ET EMPORTEZ

ÉPARGNEZ 30%

sur nettoyeurs de têtes VHS

Seulement \$16⁹⁵

avec ce coupon PAYEZ ET EMPORTEZ

PLACE VERSAILLES 353-9432	SNOWDON 482-2680	MTL-OUEST/N.D.G. 487-1890	VILLE MT-ROYAL 731-7779	DORVAL 631-5138	CENTRE DUVERNAY 661-4488
WESTMOUNT 931-0293	N.D.G. 481-7765	ST-LAURENT 747-5520	BROSSARD 445-3533	CHOMÉDEY 682-2506	DOLLARD OUESI 620-4333
DOLLARD EST 685-2874	OUVERTURE FÉVRIER VILLE LASALLE	SAINTE-ADELE 229-5006	SAINT-SAUVEUR 227-2673	SAINTE-AGATHE 326-1733	

17 SUCCURSALES • SERVICE APRÈS VENTE • OUVERT 7 JOURS

LE PLC EST CRIBLÉ DE DETTES

Le caucus libéral demande le report du congrès de réforme

OTTAWA — Aux prises avec une dette de plus de \$3 million, le Parti libéral du Canada n'a pas les moyens de tenir en 1985 le congrès de réforme promis par la présidente, Mme Iona Campagnolo, l'an dernier.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

LA PRESSE a appris que les membres du caucus ont rapidement établi un consensus autour de cette conclusion à leur réunion d'hier matin, et qu'ils ont prié Mme Campagnolo de faire part de leur opinion aux membres de l'exécutif national qui se réuniront à Toronto en fin de semaine.

Même le député de Saint-Maurice, M. Jean Chrétien, est favorable à ce que l'on reporte le congrès sur la réforme. Selon la plupart des députés, il serait préférable de le jumeler avec le congrès de 1986, congrès au cours duquel les membres seront interrogés sur l'utilité de tenir une course au leadership.

Ces développements constituent une rebuffade de taille pour Mme Campagnolo qui a consacré les derniers mois à la préparation de son congrès, en dépit des réticences de nombreux militants qui ne voyaient qu'une perte de temps dans cette rencontre.

Les membres du caucus ont toutefois fait remarquer hier

matin que la tenue de ce congrès l'automne prochain n'intéresserait qu'un groupe limité de militants, et pourrait s'avérer totalement inutile puisque la plupart des nouveaux membres des exécutifs de comtés n'auront pas eu le temps de se familiariser avec les structures et le fonctionnement actuel du parti.

De plus, Mme Campagnolo avait promis de tenir ce congrès à Edmonton, ce qui imposait une dépense de l'ordre de plusieurs milliers de dollars par délégué à des associations de comtés dont la caisse a été vidée par la dernière campagne électorale.

En définitive, c'est l'exécutif national qui prendra la décision.

Or l'exécutif est dominé par des libéraux de l'Ouest qui favoriseraient la tenue d'un tel congrès, tandis que le caucus est composé en majorité de députés et de sénateurs de l'Est. Si le vœu du caucus devait être ignoré, un peut s'attendre à des tensions internes très fortes au sein du parti, qui a déjà des problèmes sérieux de réconciliation depuis le leadership de 1984 et la défaite du quatre septembre.

PROGRAMME DU PLQ

Turner refuse de commenter

TORONTO (PC) — Tant que le Parti libéral du Québec n'a pas défit le gouvernement Lévesque, sa prise de position en faveur d'un droit de veto constitutionnel demeure « hypothétique et académique », estime John Turner.

Le chef du Parti libéral fédéral, qui participait mercredi soir à Toronto à un souper-bénéfice, a été réticent à commenter la plate-forme électorale rendue publique mardi par Robert Bourassa.

« Je ne commente pas les propositions hypothétiques », a-t-il déclaré.

Dans leur plate-forme, les libéraux québécois indiquaient que le PLQ ne signerait pas d'accord constitutionnel tant que celui-ci ne garantirait pas au Québec un veto « sur toutes les questions de nature constitutionnelle ».

« Les négociations constitutionnelles dépendent de René Lévesque et de la proposition qu'il fera adopter par l'Assemblée nationale... C'est à lui de jouer », a soutenu John Turner mercredi.

Il a déclaré qu'il avait discuté avec M. Bourassa des propositions de son parti, mais que « tout cela est académique tant que Robert Bourassa n'est pas au pouvoir ».

Turner a dit que s'il était premier ministre, il préférerait négocier avec Bourassa, qui « est plus fermement attaché au pays ».

La consultation, d'accord, mais pas trop, dit le patronat

OTTAWA — Le Conseil du patronat du Québec a mis le gouvernement Mulroney en garde contre les excès de consultation hier à l'occasion d'une rencontre avec les membres du caucus conservateur de la province, à Ottawa.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

« Nous sommes tout à fait heureux que le gouvernement fasse de la consultation auprès de tous les organismes, mais nous disons que la consultation doit cesser à un moment donné et que le gouvernement doit prendre des décisions (...) Il faut que l'on passe à l'action à un certain point et que l'on cesse la consultation qui pourrait bien s'éterniser sans qu'on en voit les résultats » a déclaré le président du CPQ, M. Sébastien Allard.

Le Conseil s'est par ailleurs montré rassuré face aux intentions gouvernementales sur le déficit.

« Récemment on pouvait avoir l'impression que certaines promesses étaient oubliées, que des orientations pourraient être changées. Mais on a eu l'assurance que ce qui a été mis en marche depuis septembre, les propositions de l'énoncé économique du ministre Wilson, n'était pas disparu et que le travail se poursuivait tel qu'envisagé au départ » a expliqué M. Allard.

La rencontre entre le CPQ et le caucus survenait juste après la publication des articles de LA PRESSE faisant état d'absence de communications entre le milieu des affaires du Québec et le gouvernement. Le président du CPQ a réitéré que son organisme ne demande pas d'interlocuteur unique à Ottawa et que l'essentiel

est qu'on l'assure que les portes des ministères seront ouvertes lorsqu'arrivera le moment de défendre des dossiers précis.

M. Allard ne s'inquiète pas de voir les ministères torontois ouvrir des bureaux politiques dans leur ville, alors que les ministères de Montréal ne se donnent pas les mêmes moyens.

« Peu importe qui fait quoi, pour nous ce qui compte, ce sont les résultats concrets. Du moment qu'on a cela, peu importe qui tire les ficelles en arrière. Que le gouvernement fasse son travail et on va faire le nôtre. Si on voit avec le temps que l'on accède au moins en partie à nos demandes, c'est ce qu'on souhaite » a-t-il déclaré.

Dans son mémoire au caucus, le CPQ s'oppose au projet d'imposer une taxe minimale pour les riches. Il fait remarquer que c'est parce qu'ils investissent légalement leurs revenus que de nombreux canadiens échappent à l'impôt.

Le CPQ demande une réforme de l'assurance-chômage dans le sens souhaité par M. Wilson.

Sur les dossiers plus spécifiquement québécois, l'organisme demande que l'on assure la survie de l'industrie pétrochimique, non par le biais de subventions, mais grâce à une modification de la politique nationale de l'énergie. Le CPQ réclame aussi que l'on assure l'avenir de l'industrie pharmaceutique en lui donnant pleins droits sur ses brevets d'invention.

À Montréal, de plus en plus, les gens bouquinent le soir.

Tôt ou tard...

RENAUD-BRAY

Jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!

5219, ch. de la Côte-des-Neiges — Tél.: 342-1515

Avec Perron préparez votre jardin à l'intérieur.

Le plus grand choix de semences de légumes et de fleurs au Québec

— de l'asperge au zucchini — et de l'alyssum au zinnia

En débutant maintenant l'ensemencement de vos légumes et fleurs, ils seront prêts à être plantés à l'extérieur, au printemps. Avec l'inflation vous économiserez énormément.

Un placement de 20% de semences peut devenir 400% de frais et savoureux légumes tout l'été et des conserves pour l'hiver.

Le jardinage est maintenant devenu une détente qui vous procurera de très grandes satisfactions.

Pots Fertils Nouveaux emballages couleur

Plantez la plante et le pot

Vos fleurs et vos légumes pousseront mieux et plus rapidement dans les pots de tourbe car ils conservent mieux l'humidité et la mousse contient des éléments nutritifs absorbés par la plante. Ne retirez pas du pot pour la transplantation. Le pot se désagrège rapidement dans la terre et la plante s'enracine rapidement.



Les amateurs de jardinage préfèrent PRO-MIX. Fait d'ingrédients contrôlés de haute qualité, il assure une croissance rapide et facilite le repotage. PRO-MIX améliore le drainage et permet une aération adéquate du sol.

Pour réduire les risques et vous assurer d'avoir de belles plantes choisissez PRO-MIX.

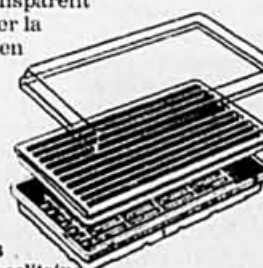
FORMAT 8 pintes 16 pintes 3 pl. cu.
PRIX 2.65 3.99 11.50 Taxable

Plateau à semis

Voici un ensemble parfait pour commencer les semis à l'intérieur. Il comprend un plateau en plastique, une insertion à 10 compartiments permettant un bon enracinement, ainsi qu'un dôme en plastique transparent laissant entrer la lumière tout en gardant l'humidité.

Prix: 5.59\$ ch. Port payé 6.59\$

Livraison 5.00\$ Montréal Métropolitain

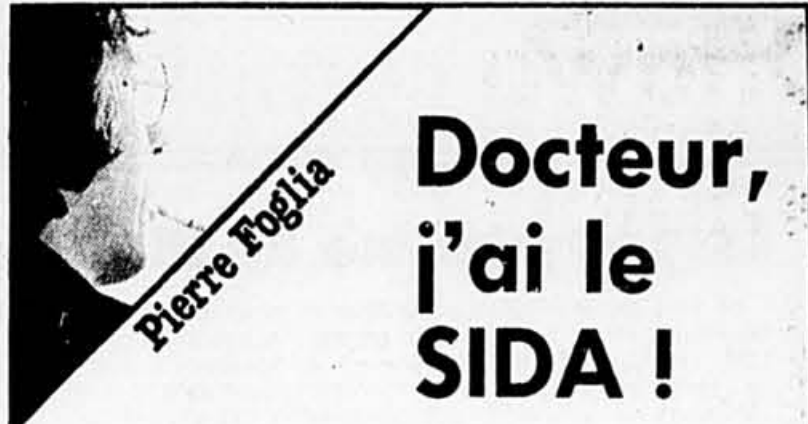


515, boul. Labelle, Chomedey, Laval

332-3610
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9h à 17h



w.h.perron



Pierre Foglia

Docteur, j'ai le SIDA !

Michel Marchand m'a reçu à son bureau de la clinique de l'Annexe. Je fus, ce soir-là, son dernier patient.

Ouverte par quatre médecins, en octobre dernier, la clinique de l'Annexe se spécialise dans le dépistage et le traitement des maladies transmises sexuellement. Située au cœur du village gai (coin Sainte-Catherine et Amherst), l'Annexe accueille une clientèle majoritairement gaie.

Michel Marchand est gai. Je devrais dire, le « docteur » Michel Marchand, mais ce grand efflanqué roux, hirsute, débraillé, en jeans délavés, a autant l'air d'un docteur que moi d'un évêque. Je l'ai spontanément appelé Michel, comme, j'imagine, le font ses patients, même à leur première visite.

Avant d'ouvrir l'Annexe, Michel était à la clinique de La Cité, dont il est aussi un des fondateurs et, me suis-je laissé dire, un de ceux qui ont le plus fait pour la réputation de cette clinique très « in ».

— Pourquoi te consacrer, tout d'un coup, à une clientèle entièrement gaie? Peut-on parler d'une pathologie gaie?

— Il y a effectivement quelques maladies qui affectent plus particulièrement les gais. Je pense surtout à l'hépatite B, infiniment plus répandue que le SIDA, mais dont on parle beaucoup moins, même si elle est très grave... Et puis il y a toute la série des MTS, les mêmes que chez les hétéros. Sauf que le dépistage d'une MTS suppose un minimum de dialogue, voire de confiance entre le malade et le médecin. Ce n'est pas toujours le cas entre un patient gai et un médecin straight. Le patient n'ose pas donner des détails. Et le médecin ne pense pas à les demander... Je connais un gai qui est allé voir trois fois son médecin pour une gonorrhée. « Mais je ne vois pas de gonorrhée », disait le médecin... Il l'aurait vue, s'il lui avait examiné le rectum. C'est là qu'elle était la gonorrhée...

Evidemment, j'étais surtout allé consulter Michel Marchand pour qu'il me parle du SIDA. « La peste gaie », comme on dit dans les journaux.

— La peste gaie! Comme si c'était une malédiction que le ciel nous envoyait pour nous punir d'être homosexuels... C'est d'ailleurs ce que pensent bien des hétéros, et le pire, bien des gais aussi!... Je me demande si le brouhaha social fait autour du SIDA n'est pas plus grave que le SIDA lui-même. La peste, c'est moins le SIDA que la campagne anti-homosexuelle qui le prend pour alibi à travers le monde... Presque chaque jour, je vois arriver dans mon bureau un gars complètement effondré, blême parce qu'il ne dort plus, ne mange plus depuis trois jours, qui me dit d'une voix funèbre: « Michel, j'ai le SIDA! J'en suis sûr, tiens regarde... ». Et il me montre un grain de beauté qu'il a probablement toujours eu. Ou alors, il a tout bonnement la grippe...

— Combien de cas réels de SIDA as-tu diagnostiqués dans ta pratique?

— Un et demi. Le demi, c'est parce qu'il n'y a rien encore d'officiel... Un et demi et je vois 30 individus par jour, cinq jours par semaine, tous des gais...

Au 24 septembre dernier, on recensait, dans tout le Canada, 117 cas de SIDA (pour 6 000 aux USA). 117 cas, dont 50 au Québec. 117 cas dont les deux tiers sont homosexuels.

Récemment, le docteur Gilmore, du Royal Vic, à Montréal, dépistait chez 300 gais volontaires, 100 porteurs du virus du SIDA... Mais trois d'entre eux, seulement, étaient atteints de la maladie.

Le journal The Gazette (les autres en auraient fait autant s'ils avaient eu le scoop) a titré, évidemment, avec les 100 porteurs, 100, ça flashe tellement plus que trois!

— S'il fallait qu'on soit malade de tous les virus qu'on porte, on n'aurait pas une grosse santé! L'incident montre bien que les médias traitent le SIDA comme les autres drames qui font leurs manchettes: il faut d'abord que ce soit spectaculaire.

— Ce n'est tout de même pas les médias qui ont inventé que le SIDA s'en prenait surtout aux gais!

— Non. La théorie admise, c'est que les relations anales sont un important facteur de transmission. Plus les relations sont fréquentes et les partenaires nombreux, plus les risques sont grands... D'où un changement, déjà perceptible, dans les habitudes sexuelles des gais. La vie de couple devient comme plus à la mode!... Je t'avoue que moi aussi j'ai peur. Je suis le premier à conseiller la modération et l'usage des condoms... C'est qu'on est devant une très sale maladie. Avant de mourir, tu te traînes deux ans, de ganglions en tumeurs de la peau, en pneumonies... C'est vraiment rien de drôle et il n'est pas question de minimiser la gravité du SIDA... Cela dit, la sclérose en plaques aussi est une très sale maladie, qui ronge plus de 30 000 Canadiens. Mais il ne me viendrait pas à l'idée de dire que la sclérose en plaques est la « peste des hétéros ». Pourquoi alors, pour un peu plus d'une centaine de cas de SIDA au Canada, parler de « peste gaie »?

La philosophie dans le backroom (1)

Hier, je philosophais dans le sauna, me voilà rendu maintenant dans le backroom, et j'entends d'ici les gais me crier des noms: « On savait bien que t'étais rien qu'un voyeur comme les autres! »

C'est sûr que je suis voyeur, même que c'est ma job de l'être. Mais vous avez bien raison d'insister, et je l'écris en noir immédiatement à la demande générale: **CE N'EST QU'UNE INFIME MINORITÉ DES GAIS** qui font des folies dans les backrooms!

Une infime minorité, donc. Mais admettez, gais de la majorité bien sage, qu'elle est très voyante et agissante votre minorité. En particulier dans le village gai qui prend parfois l'allure d'un joyeux lupanar...

Je ne le déplore pas. Mais ne vous étonnez pas trop, par ailleurs, que la presse straight, lorsqu'elle daigne jeter un regard sur votre communauté, aille au plus spectaculaire, au plus voyant. Vous les mettez en vitrine vos phantasmes, ne venez pas gueuler après qu'on les regarde...

Et puis vous faites des envieux. On n'a pas ça nous des backrooms! Vous non plus, je sais! C'est un concept surtout américain. C'est exact, il n'y a pas, dans les bars de Montréal, comme dans ceux de San Francisco, de ces petites pièces très sombres, où la clientèle peut aller consommer sur place sa dernière crouse... Bon, il n'y en a pas à Montréal, mais cela dit, dans les toilettes de certains de vos bars... enfin, bon, je suis pas aveugle tout de même...

Mais lâchons maintenant la philo pour tomber dans le folklore total. Je sais bien, encore là, qu'il n'y a pas un pour cent de gais qui se servent d'accu-jac. Probablement pas 10 p. cent qui savent même de quoi il retourne. N'empêche que c'est dans les journaux gais qu'on les annonce, dans les sex shops gais qu'on les vend... C'est sûr que ça excite la curiosité!... Imagine, une machine qui pratique la fellation! Avec, en option, une prise spéciale pour la brancher sur le lighter de l'auto... Pas de farce! Du seul point de vue technologique, c'est une trouvaille qui mérite largement mention. Il y a même un accu-jac à \$5 000, qui fait tout comme un amant, en mieux... J'imagine la vaisselle aussi!

Toujours dans le folklore, le trip des mouchoirs... Je me doute bien que ce n'est pas très répandu. Mais c'est quoi, non? On croirait une histoire de boy scout... Quand le mouchoir dépasse de la poche arrière droite, actif! À gauche: passif. Mouchoir blanc, jeux de mains seulement. Rose, orgie. Noir, sado-maso. Rouge, fist fucking, etc...

Pour la grippe, c'est lequel?

(1) J'ai piqué ce titre dans un très bon bouquin sur l'homosexualité, écrit par un gai français, Hugo Marsan. Un homme, un homme, publié par la revue Autrement, collection « A ciel ouvert ».

DEMAIN: Les clones et le village

Le programme du PLQ

Le Parti libéral propose au Québec un programme politique qui résume les aspirations de la grande majorité des citoyens: l'État continuera d'y occuper une place importante mais il se fera moins lourd, moins interventionniste, plus efficace et serviable envers les individus. Le gouvernement sera plus respectueux des initiatives individuelles, évitera de se substituer aux entreprises privées pour favoriser le développement, s'efforcera de stimuler plutôt que de dominer.

Le souci majeur de Robert Bourassa et de son équipe, s'ils sont portés au pouvoir, consiste à «résorber le sous-emploi» à la cadence de 80 000 emplois nouveaux annuellement au cours des cinq prochaines années.

Pour redresser la courbe de la croissance économique, les libéraux entendent définir une stratégie économique reposant sur la mise en valeur de l'hydro-électricité et d'autres sources d'énergie, sur la stimulation de l'entreprise québécoise qui devient le moteur du développement, sur les avantages découlant d'un fédéralisme mieux accepté et plus profitable, sur le développement des ressources humaines, sur un art de gouverner qui encourage la créativité individuelle, dépaternalise l'État et préserve la compétitivité du secteur privé.

Au plan constitutionnel, les libéraux comptent faire reconnaître le caractère distinct de la société québécoise et doter celle-ci des instruments et pouvoirs qu'envisageait déjà le Livre beige publié par le PLQ sous la direction de Claude Ryan. Mais il procédera par étapes. Dans l'immédiat, il voudrait redonner au Québec un rôle positif dans les relations entre les gouvernements du pays; «lui rendre sa dignité» en fixant les conditions auxquelles il accepterait d'adhérer à la nouvelle Constitution; l'ouvrir davantage à la francophonie canadienne et mondiale.

Les relations de travail, sous un régime libéral, seraient profondément modifiées, passant d'un esprit de confrontation collective à un esprit de participation, de valorisation de l'individu et de concertation. Le PLQ au pouvoir veut assurer la position concurrentielle de notre régime de relations de travail par rapport aux systèmes existants dans le monde industrialisé. Ainsi, les dispositions antigrèves de grève seraient réévaluées. L'accent sera mis sur la protection des travailleurs en tant qu'individus plutôt que sur le Code du travail qui protège surtout les groupes.

Suivant la grille des analyses socio-politiques en usage depuis la 2e Guerre mondiale, il faudrait dire de ce programme qu'il infléchit le Parti libéral vers la droite. Mais cette grille, au cours des 10 dernières années surtout, ne résiste plus à l'évolution des sociétés occidentales. Les notions de gauche et de droite perdent toute signification face aux nouveaux impératifs sociaux et économiques. M. Bourassa le faisait à bon droit observer devant la presse l'autre jour: les régimes de gauche de l'Europe occidentale délaissent les traditionnelles politiques de gauche qui se sont révélées inefficaces; les socialistes de France galopent vers le centre. «Nous voulons engager le Québec, écrivent les auteurs du programme politique, sur la voie du réalisme, de l'équilibre, du juste milieu qui permet à un peuple de maîtriser son avenir.»

Tout compte fait, si l'on oublie le vocabulaire propre à chaque groupe, si l'on met entre parenthèses l'option de base du Parti québécois (ce qu'il vient précisément de faire), il faut se rendre à la constatation suivante: les idéologies respectives du PQ et du PLQ se rapprochent sensiblement, l'une et l'autre inscrites dans le courant du néo-libéralisme, l'une et l'autre influencées par l'esprit dit conservateur qui souffle sur l'Occident.

La grande distinction réside désormais dans les hommes et les équipes, dans l'aptitude des gouvernements à exercer l'autorité, à susciter des consensus, à inspirer le dynamisme, à créer l'équilibre. Tel sera, au-delà des programmes, l'enjeu des prochaines élections.

MICHEL ROY

Georges-Émile Lapalme

Les adultes moins jeunes n'oublieront jamais George-Émile Lapalme qui vient de mourir à l'âge de 78 ans. Il fut, en des temps lointains, aujourd'hui oubliés, l'annonciateur d'une époque nouvelle, le précurseur de la révolution tranquille, le démocrate implacable face au régime autoritaire incarné par l'inoubliable Maurice Duplessis.

Élu chef des libéraux au Québec en 1950, il fut le créateur de la Fédération libérale qui structurait démocratiquement un parti politique au Québec. Ce fut une grande première.

Cet homme a souvent été seul dans la multitude, incompris dans son milieu, rejeté par ceux qu'il voulait aider. Aristocrate cultivé égaré en politique. Têtu, bourru. Et généreux. Comme peut l'être un ministre des Affaires culturelles sans budget mais plein d'idées...

M.R.

Prêcher par l'exemple

Le premier ministre Mulroney prend les pluies acides au sérieux. Il a l'intention de demander au président Reagan, lors de leur rencontre dans un mois à Québec, que les États-Unis adoptent un programme de réduction des émissions de matières polluantes dans l'atmosphère. Pour appuyer cette demande, il était nécessaire que le Canada ébauche aussi un plan pour sa propre pollution atmosphérique.

M. Mulroney a gagné la première manche: six provinces se sont mises d'accord avec Ottawa pour réduire de plus de moitié l'émission d'anhydride sulfureux au cours des dix prochaines années. En gros, c'est l'objectif que le Canada voudrait que les États-Unis adoptent. Au niveau des principes, M. Mulroney peut se présenter devant le président Reagan avec «des mains propres», comme il le dit lui-même, et il peut même espérer arriver à un accord de principe. La question pratique reste à régler: qui paiera des frais d'environ \$2 milliards pour le Canada et que l'on peut estimer à \$20 milliards aux États-Unis?

Une solution valable à ce casse-tête financier au Canada pourrait encourager les États-Unis à se montrer plus entrepreneurs. On est toutefois encore bien loin d'avoir trouvé la solution magique au Canada: il est convenu que les entreprises seront responsables de dépolluer leurs émanations, mais il reste encore à déterminer l'aide qu'elles recevront des gouvernements fédéral et provinciaux.

L'utilisation du charbon dans l'industrie est beaucoup plus répandue dans certaines régions des États-Unis qu'ici, où quelques grosses entreprises sont responsables de la plus grande partie de la pollution. Il est donc plus difficile pour le gouvernement américain d'élaborer une législation qui tienne compte de tous les cas qui peuvent se présenter et qui ne risque pas de provoquer des procès interminables devant les tribunaux.

La volonté politique de s'attaquer au problème a fait défaut à Washington. On y a volontiers vu un manque de bonne volonté alors qu'il s'agissait vraisemblablement plutôt d'un manque de courage devant des décisions qui seront accueillies avec hostilité par une partie de la population.

Le ton plaintif et revendicateur que le gouvernement libéral avait adopté ne pouvait qu'agacer Washington dans son indécision. L'attitude de M. Mulroney, qui veut prêcher par l'exemple, a des chances d'être plus fructueuse, surtout maintenant que M. Reagan a décidé d'augmenter de 37 pour cent les fonds consacrés à la recherche sur les pluies acides.

Il ne faut cependant pas crier victoire trop tôt: le programme fédéral-provincial est encourageant mais, tant qu'aucune dépense n'aura été faite pour dépolluer, notre avance sur les États-Unis n'est que théorique. Il est plus important que jamais de rechercher la collaboration avec les États-Unis et d'éviter les affrontements stériles.

FREDÉRIC WAGNIÈRE

TOUJOURS LE BOUT-PAR-BOUTISME!

ON A COMMENCÉ PAR NAÎTRE POUR UN PETIT PAIN,
ON A PORTÉ DE L'EAU PEU À PEU,
ON A TENTÉ DE SE FAIRE UNE INDÉPENDANCE BOUT PAR BOUT,
ON S'EST CONSOLIDÉ LA LANGUE FRANÇAISE, UN PEU,
ON SUPPRIMERA LE DROIT DE GRÈVE DANS LES HÔPITAUX, MAIS JUSTE UN PEU
ET ON VA SE FAIRE UNE APPROCHE CONSTITUTIONNELLE ÉTAPISTE!



(Tous droits réservés)



Marcel Adam

M. Bourassa a-t-il fait mieux que M. Lévesque?

Robert Bourassa lance imprudemment des pierres à René Lévesque alors qu'il est lui-même dans une tour de verre.

Il ne cesse en effet d'accuser le premier ministre d'avoir fait perdre au Québec son droit de veto. Il est vrai qu'il n'est pas seul à faire porter cette responsabilité à M. Lévesque. Mais s'il est quelqu'un qui, selon moi, devrait à cet égard faire preuve d'indulgence à l'endroit de M. Lévesque, c'est bien M. Bourassa.

Mardi celui-ci rendait publiques les conditions d'acceptation de la nouvelle constitution mises au point par la commission publique de son parti.

De ce document je relève le passage suivant:

«En apposant sa signature à l'accord des huit», le 16 avril 1981, le gouvernement péquiste a laissé échapper la chance historique qui était offerte au Québec de consacrer dans la Constitution le droit de veto politique qu'il avait eu l'occasion d'exercer efficacement à deux reprises dans le passé: une première fois, par le gouvernement Lesage, en 1965, lors des discussions de la formule Fulton-Favreau, et une seconde fois, par le gouvernement Bourassa, en 1971, à la suite de la conférence de Victoria...»

Rappeler que M. Bourassa a usé le dernier du droit de veto politique du Québec, c'est souligner le fait qu'il aura fait rater au Québec la dernière chance de se faire reconnaître dans la Constitution un droit de veto juridique.

Le gouvernement fédéral et toutes les provinces étaient d'accord en 1971 sur la formule d'amendement qui accordait un droit de veto au Québec. (Une formule proposée par nul autre que Robert Bourassa.) Mais ce dernier usa de son droit de veto contre la réforme proposée.

On connaît la justification de M. Bourassa. À Victoria, il ne s'agissait pas d'adopter des réformes à la pièce, mais un package deal comprenant la formule d'amendement assortie d'un ensemble de modifications constitutionnelles.

Il faut souligner que M. Bourassa avait fini par accorder son placet à la Charte de Victoria; mais il s'était récusé à la dernière minute parce qu'il n'avait pas obtenu la primauté législative dans les politiques sociales.

Lorsque dix ans plus tard M. Lévesque participa aux négociations constitutionnelles, les choses avaient changé. Seulement un couple de gouvernements étaient prêts à reconnaî-

tre un droit de veto au Québec, presque toutes les provinces considérant y avoir droit autant que lui.

Cette raison n'est pas étrange au fait que M. Lévesque appuya une formule d'amendement qui mettait toutes les provinces sur le même pied, chacune possédant un droit de veto sur certaines matières et un droit de retrait sur les autres.

Mais ici il faut faire une distinction très importante qu'ont négligée et que négligent encore de faire ceux qui accablent M. Lévesque.

À ceux qui l'accusaient d'avoir été naïf et imprudent, ce dernier disait en décembre 1981 que sa bonne foi avait été trahie par les sept cosignataires de l'entente. Selon lui ce devait être seulement «après le rapatriement» de la constitution, donc après l'adoption unanime de la nouvelle formule d'amendement, que devenait caduc le droit de veto traditionnel. En d'autres mots, le gouvernement québécois conservait son droit de faire obstacle à la nouvelle formule d'amendement si les termes de l'entente n'étaient pas respectés par les signataires ou acceptés par toutes les parties concernées.

On sait que la formule

d'amendement de la Loi constitutionnelle de 1982 n'est pas exactement celle à laquelle M. Lévesque avait donné son accord conditionnel. C'est pourquoi il écrivait à M. Trudeau la même année qu'il invoquait le droit de veto traditionnel du Québec à l'encontre du Canada Bill. Dans sa réponse, M. Trudeau se rabattit sur la Cour suprême pour lui rappeler que le Québec n'avait pas de droit de veto juridique, pour ensuite invoquer le fait que M. Lévesque avait accepté le principe de l'égalité des provinces, qui exclut le droit de veto.

J'invoquai une disposition de la formule d'amendement actuelle pour donner raison à M. Lévesque et tort à M. Trudeau. S'il faut aujourd'hui le consentement unanime des parties pour modifier cette formule, il est insensé de soutenir que l'unanimité n'était pas nécessaire pour l'adopter initialement.

Mon propos n'est pas d'absoudre totalement M. Lévesque car je crois qu'il a manqué de prudence politique. Mais je veux démontrer que M. Lévesque n'a pas renoncé inconditionnellement au veto politique du Québec mais à un veto juridique en chassé dans la constitution. Un veto qu'il n'était d'ailleurs plus possible de faire accepter après le *niet* de M. Bourassa, à Victoria, en 1971.



Gilbert Brunet

La navrante sottise de la multinationale terroriste

Les Européens sont habitués: attentats irlandais contre l'Angleterre, basques contre l'Espagne, corsés contre la France, néo-fascistes contre l'Italie. Le plus souvent, des assassinats ou attentats isolés, à incidence nationale: les police et les tribunaux font la chasse aux terroristes et les emprisonnent.

Depuis la mi-décembre cependant, les cibles et les dimensions du terrorisme européen changent. Elles s'ajoutent aux plus anciennes et confèrent à la présente vague de terreur une ampleur sans précédent. Un ministre italien a parlé d'une multinationale terroriste; les gouvernements, tant socialistes que conservateurs, viennent de former un «Front uni contre le terrorisme».

Le plus souvent — une quarantaine d'attentats ces six derniers semaines —, les cibles sont des stratégies et des bâtiments de l'OTAN ainsi que des dirigeants du «complexe militaro-

industriel». Les deux victimes les mieux connues sont le général français René Audran et le grand patron de l'aéronautique ouest-allemande, Ernst Zimmermann. Des personnalités symboliques, disent les organisations qui ont aussi «condamné à mort» le chancelier Helmut Kohl et l'ex-chancelier Helmut Schmidt.

Qu'elle soit exercée par la droite ou par la gauche, la démocratie ne sied pas à ces sinistres individus. Quand le président Mitterrand a amnistié un chef d'Action Directe, en 1981, il posait un geste de conciliation. Pour le remercié, ce Jean-Marc Rouillan vient d'unir ses forces à celles de la Fraction Armée Rouge allemande.

Le texte qui, le 15 janvier, annonçait cette fusion faisait aussi état d'attentats à venir au Portugal, en Grèce, en Belgique, en Espagne, en RFA et en France. Ils ont tous eu lieu. Le motif: ébranler les structures de

l'OTAN pour «modifier les conditions en Europe de l'ouest à la faveur d'une politique prolétarienne».

Les ramifications de la multinationale terroriste vont partout: les cellules Communistes Combattantes belges, les Brigades Rouges italiennes, le FP-25 au Portugal, le Front nordique aux Pays-Bas, etc. Le discours est toujours le même, les méthodes diffèrent peu, les explosifs proviennent d'une même réserve volée dans une carrière belge en juin dernier.

Des gens sont tués, des biens sont endommagés: cela ne fait pas de doute. Ce qui, par contre, rate à coup sûr: l'élargissement de l'appui populaire à cette extrême-gauche qui ne réussit qu'à pousser plus de gens terrorisés du côté des solutions de droite. En face des SS-20 soviétiques, qui peut penser que des assassins feront plus, pour dissuader des gouvernements élus de dé-

ployer des missiles, que les manifestations pacifistes de millions de gens depuis des années?

Le totalitarisme, fondé sur la peur, ignore jusqu'aux fondements de la démocratie tant est aveugle sa volonté d'imposer sa loi. Au programme des euroterroristes, toujours et partout: la loi de la jungle. Ceux qui connaissent bien cette loi, parce qu'ils l'exercent, ont vite compris ses limites et ses contradictions: «Les attentats terroristes en Europe de l'ouest servent avant tout l'OTAN, dans la mesure où ils discréditent les adversaires des euromissiles.»

La citation est de Radio-Moscou, meilleure interprète de la terreur que ses protagonistes d'Action Directe ou de la fraction Armée Rouge. Avant de se réclamer du prolétariat, on doit le consulter; ou à tout le moins consulter ceux qui prétendent exercer la «dictature du prolétariat».

LIBRE OPINION

Le métro fer sur fer
Beaucoup de
questions, peu
de réponses

L'auteur est député de la circonscription de Mont-Royal à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement du Québec a annoncé qu'une ligne souterraine de métro «fer sur fer» utilisant des voitures de petit gabarit sera construite dans le secteur nord-est de l'île de Montréal à un coût estimé à 423,15 millions. Le gouvernement ayant imposé cette décision à la CUM, les deux parties sont actuellement à en déterminer les modalités de réalisation.

John CIACCIA

Pour un projet d'une si grande envergure qui implique non seulement des dépenses d'investissement énormes mais aussi des déficits d'opération substantiels, tous les motifs de la décision doivent reposer sur une base irréfutable que le public a le droit de connaître.

La publication de la dernière étude commandée conjointement par le ministère des Transports et la CUM aurait pu, à première vue, justifier le choix du gouvernement. Pourtant, le ministre, Guy Tardif, a jugé bon d'adresser publiquement un ultimatum à la CUM dans des termes on ne peut plus clairs. «Ce sera le métro fer sur fer dans l'est de Montréal ou rien du tout». Si le rapport était si clair, pourquoi l'ultimatum?

Jusqu'à tout récemment, le gouvernement a défendu avec vigueur la proposition du COTREM de construire une ligne de métro de surface «fer sur fer» utilisant des voitures de grand gabarit, la ligne 6. La possibilité de promouvoir ainsi le développement de l'industrie du matériel de transport québécois et d'en favoriser l'exportation était l'argument principal utilisé. Pour sa part, la CUM demandait au Bureau des Transports de Montréal de lui fournir un rapport sur les solutions appropriées pour améliorer le service de transport en commun sur ce territoire. La principale recommandation du rapport Gascon de février 1984 consistait à la construction d'une ligne souterraine sur pneus, la ligne 7. Le rapport a rejeté la possibilité de construire fer sur fer souterrain parce qu'entre autres la technologie prévue dans le rapport COTREM, la technologie qui avait été prévue pour fin de développer une technologie exportable, c'est-à-dire voiture de grand gabarit, aurait rendu le coût de construction souterraine prohibitif.

Par contre, une nouvelle ligne de métro de surface sur fer allant vers Pointe-aux-Trembles, permettrait à l'industrie de faire preuve de son savoir-faire. La CUM a appuyé sans équivoque le projet de construction de la ligne 7 mais préférerait étudier la possibilité de moderniser la ligne 3, Montréal-Deux-Montagnes, pour faire la démonstration de notre expertise technologique. Il faut noter que les deux rapports, COTREM et Gascon, faisaient référence aux voitures de grand gabarit pour le développement de nouvelles technologies pour fin d'exportation.

Le concept de la ligne 6 n'a pu résister à l'analyse et aux critiques et a été mis de côté.

Dans les deux rapports, le rapport Gascon et celui d'octobre 1984, quatre points principaux doivent être examinés afin de déterminer comment le gouvernement en est arrivé à sa décision et de plus, si l'information disponible la justifie. Il est clairement dit à l'annexe 2 du rapport d'octobre 1984 en parlant du cadre de l'étude: «les données de base tels que les tracés à étudier, le nombre et l'emplacement des stations, de même que la technologie fer sur fer et le gabarit du matériel roulant alimenté par troisième rail ont été fournis par le client. Il fut aussi convenu, vu le peu de temps alloué pour réaliser le mandat, que l'étude reposerait essentiellement sur une cueillette et un traitement des informations disponibles et qu'elle excluait la comparaison des technologies fer et pneu de même que la justification du projet».

Mais le rapport laisse plusieurs questions fondamentales sans réponses complètes. Contrairement au rapport Gascon, celui-ci reste muet sur l'aspect technologique.

Le technologie

Dans toutes les options antérieures, il était fait référence à une technologie utilisant des voitures sur fer de grand gabarit. Dans le rapport Gascon, il était dit que 91% des voitures pour métros fer ouverts aux exportations étaient de grand gabarit. D'après le rapport, le total de voitures pour métro ouvert aux exportations était de 17.523 dont 15.943 étaient des

voitures fer. Sur ce nombre, les voitures fer grand gabarit se chiffraient à 14.159 et les voitures fer de petit gabarit à 1.424 ou 9% du total.

On y lisait d'ailleurs clairement que, pour l'exportation, la voiture fer est synonyme de grand gabarit, et que les acheteurs américains exigeraient des sous-traitants ayant déjà fourni des composantes pour du matériel de ce type. Pour ces raisons, ajoutait-on, «le BTM a consenti à équiper la ligne 8 de matériel fer de grand gabarit plutôt que de fer de petit gabarit».

Par ailleurs, le BTM prétendait que la ligne devait être réalisée le plus possible en surface puisqu'il s'agit du type de ligne le plus exportable.

Les conclusions du rapport Gascon étaient claires (page 132) «le métro sur fer sous terre ne peut être léger et ne remplirait pas son rôle de démonstrateur pour l'exportation».

De même, certaines interrogations découlent de l'étude des coûts comparatifs d'immobilisation et d'exploitation. Le rapport Gascon rédigé par des experts dans le domaine de la construction et d'opération de métros sur pneus a évalué le coût de construction à 296,8 millions (excluant certains frais de services professionnels et le coût d'un certain nombre de voitures). En août 1984, on revise leur estimation pour en arriver à 328,8 millions. Le rapport d'octobre établit maintenant le coût à 399,8 millions. Pourquoi cette divergence?

Le rapport Gascon chiffrait le déficit opérationnel pour la ligne sur pneus à 7,78 millions. Dans le rapport d'octobre 1984, on arrive maintenant à 17,8 millions, presque le même déficit que l'option fer sur fer.

Au niveau des coûts d'exploitation, la firme Maheu, Noisieux qui les estimait annuellement à 17,38 millions pour un métro fer précise que le coût d'entretien de la dalle flottante n'a pas été établi puisque le concept n'a été envisagé qu'en toute fin de mandat. On peut se demander pourquoi la possibilité n'a pas été soumise à un examen financier vu que le rapport Gascon l'identifiait clairement comme une solution possible. Quel est l'impact réel sur les coûts d'exploitation?

Si des données précises et une expertise acquise concernant le métro souterrain peuvent donner lieu à des écarts aussi grands, n'est-il pas raisonnable de penser que les coûts relatifs à un métro sur fer pourraient augmenter de la même façon? Si on considère qu'en six mois, les coûts d'immobilisations prévus pour un métro sur pneu sont passés de 296,8 millions à 328,8 millions et finalement à 399,8 millions, et les déficits opérationnels de 7,78 millions à 17,8 millions, qu'advient-il des 423,15 millions et des 17,38 millions respectifs prévus pour le métro fer?

L'incompatibilité

Un des problèmes majeurs est l'incompatibilité du métro sur fer avec le métro existant que le rapport d'octobre 1984 identifie sans les chiffrer.

En cas de difficultés (accidents, etc.) qu'arrivera-t-il si le reste du système ne peut venir à son secours? Quels seront les effets sur les opérations?

Comment expliquer les différences entre les déficits opérationnels dans les deux rapports? Quelle serait l'augmentation du déficit annuel dû à l'entretien de la dalle flottante? Il y aura toute une différence pour les contribuables si les déficits passaient de 7,8 millions à 17,8 millions par an.

Comment expliquer l'augmentation des coûts d'immobilisation pour le métro pneu? Comment expliquer les différences entre le rapport Gascon et celui d'octobre 1984 quant au développement technologique n'ont jamais conclu à l'opportunité de construire une ligne sur fer de petit gabarit?

Est-il moins coûteux de construire la ligne 7 sur pneu, tel que recommandé dans le rapport Gascon et de développer la technologie exportable, i.e. grand gabarit, en relevant la ligne 3, Montréal-Deux-Montagnes, surtout si on considère que le gouvernement fédéral pourrait contribuer pour 40\$ millions dans la modernisation de cette ligne?

Trop de questions demeurent sans réponse.

Les enjeux d'un tel projet sont tellement importants que tous ces aspects devraient faire l'objet d'un examen public. Les affirmations du gouvernement ne suffiront pas. Sans vouloir prêter d'intention au gouvernement, le contexte pré-électoral vient ajouter à la nécessité de cette démarche.

La route: menace à la vie et à la santé

L'honorable John Crosbie
Ministre de la Justice
Ottawa

Votre récente promesse de vous attaquer au problème que posent les conducteurs dont les facultés sont affaiblies a reçu énormément d'attention. Nous ne doutons certes pas de la sincérité de votre effort pour résoudre cette question difficile; cependant, nous ne sommes pas convaincus que des mesures plus sévères produiront le résultat espéré. En fait, plusieurs études menées en Amérique du Nord révèlent que l'imposition de peines draconiennes n'ont aucun effet mesurable à long terme sur le nombre d'accidents mortels de la route.

Les chercheurs ne cessent de souligner, et c'est là une évidence manifeste, que des mesures législatives plus sévères tendent à provoquer chez la police une réticence à porter les premières accusations. En outre, un plus grand nombre des personnes visées par ces accusations se défendent avec plus d'acharnement et se font représenter par de meilleurs avocats afin d'échapper à une condamnation, sans compter que les retards dans les audiences empirent au point où le système de justice en entier s'en trouve floué, ce qui se traduit par la libération d'un

pourcentage élevé des personnes accusées.

Une façon plus rationnelle d'aborder le problème serait de chercher à prévenir les blessures et les décès causés par des conducteurs dont les facultés sont affaiblies plutôt que d'imposer des peines plus lourdes à la suite d'un accident grave.

Pour ce faire, il faudrait d'abord et avant tout s'efforcer de modifier l'attitude de la population. Pendant trop longtemps, notre société et nos lois ont semblé prôner qu'il était acceptable de boire et de conduire tant et aussi longtemps que la limite légale était respectée. Il nous faut donc changer notre message à la population et lui en proposer un qui affirme clairement que la boisson et la conduite automobile ne vont pas ensemble.

Un programme de dissuasion visant à empêcher les accidents reliés à l'alcool doit:

- mettre davantage l'accent sur les chances d'arrestation
- garantir que les peines seront mises en application avec promptitude
- reconnaître qu'il n'est pas nécessaire d'imposer une peine draconienne des la première infraction.

À moins que la surveillance des routes ne soit accrue de façon régulière et en permanence, la dévastation causée par les conducteurs dont les facultés sont affaiblies demeurera une menace importante pour la santé publique au Canada. Le fait d'admettre devant les tribunaux le test ALERT (analyseur d'haleine) comme preuve de culpabilité dans les cas de conduite avec facultés affaiblies aiderait beaucoup les policiers à s'acquitter de leur tâche difficile.

En outre, il faut porter une attention particulière au problème des jeunes conducteurs et de l'alcool de même qu'à celui des récidivistes.

Au cours des cent dernières années, les plus grandes découvertes de la médecine ont concerné non par le traitement de la maladie mais bien sa prévention. La petite vérole qui tuait anciennement des millions d'enfants par année, est aujourd'hui disparue. Il y a 50 ans, les jeunes Canadiens étaient frappés de maladies comme la polio, la typhoïde, la diphtérie, la tuberculose et le rhumatisme articulaire aigu mais, encore une fois grâce à la médecine préventive, ces maladies sont aujourd'hui à peu près inexistantes.

De nos jours, notre vie et notre

santé sont menacées autrement. En effet, au cours des six dernières années, plus de Canadiens ont été tués par des conducteurs dont les facultés étaient affaiblies, soit 18 000 décès, que pendant la deuxième guerre mondiale, soit 17 682 pendant une période équivalente de six ans. Malgré nos découvertes médicales, qui ont permis de prévenir certaines maladies chez nos jeunes, le taux de mortalité chez les jeunes Canadiens de 15 à 24 ans est actuellement à la HAUSSE. À notre avis, les gouvernements, tant à l'échelle provinciale que fédérale, devraient collaborer à l'adoption d'une loi visant à empêcher la dévastation que causent sur nos routes les conducteurs dont les facultés sont affaiblies.

Nous espérons sincèrement que votre gouvernement étudiera ce problème compliqué de plus près et qu'il donnera davantage à la population l'occasion d'exprimer ses vœux avant d'adopter de nouvelles mesures législatives.

Le président de la Société médicale du Nouveau-Brunswick
R. M. Dysart, m.d.

Le président du Comité sur les mesures de prévention des accidents de la circulation
Stephen Hart, m.d.

L'OSM: projet revu et corrigé par Jean Drapeau

Ainsi donc en a décidé notre bon maire, Montréal aura sa deuxième salle et sur le site que lui seul a bien voulu choisir.

Il vient tout juste d'écarter du revers de la main — en conférence de presse et cartes à l'appui — le projet d'un édifice «intégrés», celui qui devait être construit sur McGill College, ce projet qui avait fini par faire l'unanimité, et avec lequel était pourtant d'accord le principal intéressé c'est-à-dire l'Orchestre symphonique de Montréal, et qui plus est, avait fait l'objet d'une entente tacite avec les autorités mêmes de la ville. Mais pas monsieur le Maire, semble-t-il.

Raison invoquée? La Maison n'aurait pas été suffisamment «visible» aux yeux du maire, et il aurait eu de la difficulté à dire à ses illustres visiteurs à qui il fait faire occasionnellement le tour du propriétaire: «Voici la salle de l'OSM-Comme! dans un centre commercial? Oh honte!

Eh bien moi je dis non. Quel provincialisme que cette conception du monumental, et du bâtiment posé sur un gazon. Voici la Place des Arts, voici Radio-Canada, voici Place Ville-Marie (quelle place?), voici mon stade (est-il assez visible?), voici les Habitations Jeanne-Mance, et voici même la

rue Prince-Arthur réduite à un atrape-touristes.

Cette conception est la conception «fermée» d'une ville et la réduction de celle-ci à une série d'équipements bien alligés. Il n'y a rien de plus triste, de plus triste-désert dans cette ville que les abords du Complexe Desjardins avec ses complexes fermés et qui ferment à 5 heures avec le dernier fonctionnaire attardé.

Mais qui donc au sortir d'un spectacle ou d'une activité quelconque à la tentation ou ce plaisir tout urbain de flâner ou de s'attarder aux abords de ces carrefours, aux abords de Radio-Canada ou de l'Hydro-Québec; tout est «drop dead». Même les façades sont éteintes. Vivement chez-soi ou vivement la grouillante Catherine, ou la grouillante Crescent ou St-Denis ou St-Laurent, ou même les obscures rues du Plateau Mont-Royal, là où la ville est vraie, bigarrée, mixée, là où il y a du monde qui habite, qui commère, qui travaille, en un mot qui vive.

On nous a vanté il y a 15 ans, ce fameux projet de Radio-Canada, qui devait apporter revitalisation et renaissance d'un quartier. La moitié du quartier a été rasé pour une minable tour qu'on aurait pu poser entre 2 tours du centre-ville

dans un espace probablement 20 fois plus petit. Résultat: l'autre moitié du quartier jadis moribond, est complètement mort autour d'une bienheureuse cour de stationnement grande comme le Parc Olympique.

Maintenant, on nous propose Berri-De Montigny. Certes, le site est défendable; il est même extraordinairement sous exploité. Mais à mon avis, il mérite plus qu'une salle de concert et trois étages de stationnement. C'est une Place Bonaventure qu'il nous faut implanter là et tout un réseau d'équipements avec si possible de l'habitation par-dessus.

Et nous aurons droit à une seconde Place des Arts, version modeste; et gageons que le volume sera bien exprimé et pourquoi pas en forme de violon ou de tambour pour bien la reconnaître; le tout posé sur un joli gazon bien aménagé.

Monsieur Drapeau continue à jouer à l'urbanisme, c'est malheureux. Et plus malheureux encore, sa conception de la ville date déjà de 40 ans. Dommage d'autant plus que ce projet ne lui appartient en aucune manière, mais bien à l'OSM principal instigateur et utilisateur et au gouvernement du Québec, principal bailleur.

Et enfin, ce qu'il y a de plus ridicule avec toute cette histoire, c'est cette volonté archaïque de développer l'Est à tout prix, même en le détruisant. Le centre-ville n'est pas la rue St-Laurent mais la rue Peel que diable. Et si les bonnes âmes canadiennes-françaises (d'une autre époque) se désolent, qu'elles investissent donc le centre-ville véritable et perdent enfin leur complexe. Car autant je souhaite l'émergence au Québec d'une société distincte et affranchie, autant je déplore ici ce nationalisme nationalisme et provincial d'une époque malheureusement non-révolue.

Montréal n'a que faire de votre petit projet, monsieur le Maire; et mieux vaut — et de loin — ce complexe grouillant et commercial de McGill College, à la désolante nouvelle salle qu'on nous propose sur un site par ailleurs fort important, et qui mérite beaucoup mieux.

Montréal l'international, mon œil! Montréal la toute provinciale, avec ses empoignées de village autour d'un arène ou d'une école de campagne. De l'air s'il vous plaît, les Montréalais étouffent.

Normand RODRIGUE
architecte
Montréal

Fausse image de la femme

(...) Comment se fait-il qu'il y ait encore beaucoup de personnes qui ne comprennent pas qu'une femme soit offensée d'être manipulée dans ces vidéos, magazines, bars, comme une esclave, un animal, un objet sexuel?

C'est inadmissible que la société tolère la pornographie qui dégrade et affecte la moitié de la population. Je suis une femme et je peux vous dire que ça me fait mal d'être ainsi perçue tous les jours et presque partout.

Il n'y a quasiment plus d'endroit où la femme n'est pas insultée par des images obscènes et dégradantes. Les bars de sexe sont innombrables et les autres trouvent une façon quand même de nous exploiter. Si on va dans un bar-salon ordinaire, on y projette des films pornos; si on va dans une discothèque, on y fait des concours: wet-t-

shirts, Miss bikini, défilés érotiques, ventes d'esclaves, etc. On pense à tout.

On ne peut se promener dans la rue sans être devant des photos ou des dessins de femmes représentées comme objet sexuel, pour la location de vidéo ou la publicité de bars. (...)

Comment les femmes ne seraient pas exposées à devenir des victimes de harcèlement sexuel; comment peuvent-elles être promues à des postes de direction sur le marché du travail quand la société diffuse de telles images de la femme? (...)

Je me dois de dénoncer cette situation qui m'opprime. Je souhaite qu'on ait envie de nous désirer par amour et non pour assouvir des fantasmes.

Guyline ROY
Saint-Eustache

Ce n'est pas une première

Lors du congrès extraordinaire du Parti québécois au Palais des congrès de Montréal, se tenait une manifestation des policiers de la Sureté du Québec. Sur les différents défilants, on informait les délégués que le gouvernement est un menteur et un tricheur quand il ne respecte pas une sentence arbitrale et qu'il gele, par décret, leur salaire pour un an.

Les policiers ont raison. Je leur ferai cependant remarquer que ce même gouvernement n'en est pas à sa première tricherie. À la fin de 1982 le gouvernement du Parti québécois déchaîna les contrats de travail en vigueur dans les secteurs public et para-public et baissa le salaire de ses employés de 20%. Je ferai également remarquer qu'on ait envie de nous désirer par amour et non pour assouvir des fantasmes.

de neige dans le secteur privé.

l'exemple vient de haut. Enfin, je ferai remarquer à mes amis de la SQ qu'un très grand nombre d'employés du gouvernement du Québec ont encore un chèque de paie (aux 15 jours) diminué de \$100 par rapport à leur chèque de paie de septembre 82 à cause justement de ce gouvernement.

J'ajouterais que les conditions de travail se sont tellement détériorées que les employés de l'Etat ne souhaitent qu'une chose: avoir le droit, comme les policiers de la SQ de prendre leur retraite après 25 ans de service plutôt que les 35, 38, ou 40 ans, selon les divers régimes de retraite.

Bonne lutte; lâchez surtout pas!
P.-A. DESCHESNES
enseignant, Montréal

N.B. — Lysiane Gagnon est en vacances. Sa chronique reprendra le 5 mars.

Un mariage à trois: VIA-CN-Bombardier

Depuis quelque temps, le sujet Via Rail est à la mode, surtout le dossier LRC. Toutes sortes de tractations, rien de précis, tout à l'image du mandat de Via Rail.

Mais nous, employés du CN, préposés à l'entretien du train LRC, que faisons-nous dans cet imbroglio? De plus en plus, nous nous sentons visés et laissés pour compte.

Selon notre opinion, il est et sera impossible de faire fonctionner adéquatement le train LRC tant et aussi longtemps qu'il y aura trois compagnies concernées, soit Via Rail, CN Rail et Bombardier.

Imaginez la bureaucratie déjà lourde d'une compagnie d'Etat et multipliée par trois (même si Bombardier est une compagnie privée) alors vous aurez la réponse de la mauvaise performance du train LRC. Pourquoi? Parce qu'au niveau gestion de l'entretien, du trafic, des modifications, du rodage, des tests, etc., c'est l'anarchie totale.

Permettez qu'on pose quelques questions. Pourquoi l'entretien du LRC est-il si onéreux et qu'entend-on par entretien? Pourquoi faut-il faire des pieds

et des mains pour obtenir les plans électriques et électroniques nécessaires à la réparation du LRC?

Pourquoi des modifications techniques sur le LRC sont-elles faites en catimini par Bombardier et des sous-contractants?

Pourquoi le système pendulaire du LRC ne fonctionne toujours pas?

Pourquoi les retards si réduits durant la période des fêtes 1984?

Pourquoi certains trains, les plus longs, sont-ils assemblés en catastrophe en gare?

Pourquoi tout à coup sommes-nous si incompetents? Pourtant nous travaillons déjà depuis plusieurs années sur les locomotives MLW fabriquées par Bombardier.

Nous pourrions poser des pages de questions dont certaines seraient plus embarrassantes, mais à quoi cela servirait-il? Nous sommes tous d'accord que le train LRC est excellent, mais sans rodage valable, il a été mis en service. De ce fait, il n'a jamais pu se faire justice.

Via Rail est une société d'Etat qui se cherche. Le Canadien National a fait ses preuves. Bombardier est de renommée internationale.

Mais, un mariage à trois, c'est

bien connu, ça ne fonctionne jamais.

Pour corriger cette situation il n'y a qu'une seule vraie solution. Que Via Rail redevenue CN Rail. Il est de plus primordial que le centre d'entretien déjà prévu à Montréal soit construit. Ces deux décisions combinées permettraient d'améliorer grandement la performance du train LRC. Tout le monde

de y gagnerait: le passager, en service, le payeur de taxe, en économie, et Bombardier, en n'ayant affaire qu'à une seule compagnie.

Michel BERGERON porte-parole d'un groupe d'employés du CN, préposés à l'entretien du LRC à Ville Saint-Pierre, dont onze sont cosignataires.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coureur de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8 h à 17 h.	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9 h à 16 h 30.	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détachés	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Le Supermarché
en Electronique

J.m.
SAUCIER
ELECTRONIQUE LTÉE

VENTE

Gratuit \$100 de location de film sur
télécouleur et système de son.

RCA



TÉLÉCOULEUR 14"

- ajustement automatique des couleurs
- 100% transistor

Lot No 1 **\$247⁹⁹**

Quasar



TÉLÉCOULEUR 11"

- couleur automatique
- syntonisateur VHF-UHF

Lot No 2 **\$299⁹⁹**

HITACHI



TÉLÉCOULEUR 14"

- tout transistorisé
- lube-image luminar

Lot No 3 **\$329⁹⁹**

TOSHIBA



TÉLÉCOULEUR 16"

- une image blackstripe
- syntonisateur UHF-VHF

Lot No 4 **\$429⁹⁹**

RCA



TÉLÉCOULEUR 20"

- commande automatique des couleurs
- syntonisateur UHF-VHF

Lot No 5 **\$349⁹⁹**

JVC



TÉLÉCOULEUR 14"

- MEILLEUR ACHAT
- contrôle sans fil
- syntonisation électronique

Lot No 6 **\$387⁹⁹**

VIDÉO VHS



- contrôle à distance avec fil
- programmable 14 jours

Lot No 7 **\$399⁹⁹**

RCA



VIDÉO VHS

- chargement frontal, contrôle avec fil
- programmable 14 jours/4 événements

Lot No 8 **\$488⁹⁹**

FUJI



CASSETTE VIDÉO VHS T-120

3 et plus **\$8⁹⁸** ch.

3 JOURS SEULEMENT

HITACHI



VIDÉO VHS

- modèle VT-33
- programmable 14 jours/4 événements

Lot No 10 **\$549⁹⁹**

RCA SANS FIL



VIDÉO VHS

- 14 jours/4 événements
- enregistrement 8 heures

Lot No 11 **\$599⁹⁹**

TOSHIBA



VIDÉO BETA

- modèle VM-41
- programmable 10 JOURS

Lot No 12 **\$457⁹⁹**

TELEFUNKEN



TÉLÉCOULEUR 14"

- contrôle à distance

\$389⁹⁹

RCA



TÉLÉCOULEUR 20"

- contrôle à distance sans fil
- convertisseur intégré

Lot No 21 **\$459⁹⁹**

RCA TÉLÉCOULEUR 26"



- SYNTONISATEUR ÉLECTRONIQUE
- VHF-UHF
- CABINET STYLE CONTEMPORAIN

\$549⁹⁹

Lot No 18

HITACHI



TÉLÉCOULEUR 20"

- avec télécommande
- convertisseur intégré
- modèle MT-2474

Lot No 19 **\$597⁹⁹**

ANTENNE PARABOLIQUE



Installation toute l'année (extra)

Appellez M. SABI

À compter **\$1499⁹⁹**

Possibilité de 150 canaux

SHARP



MAGNÉSCOPE VHS SHARP

- accès frontal
- programmable 14 jours
- télécommande 7 fonctions
- modèle VC-481

Lot No 19 **\$479⁹⁹**

HVR-36 SUPER AUBAINE ELECTROHOME



MAGNÉSCOPE VHS

- Télécommande 10 fonctions
- 105 canaux
- programmes 14 jours/4

Lot No 20 **\$499⁹⁹**

GRATUIT \$400 de location de film



SHARP STEREO

MAGNÉSCOPE VHS modèle VC-388

- 4 TÊTES
- syntonisation 142 canaux
- programmable 14 jours/8 émissions
- accès frontal
- effets 5 spéciaux complets
- télécommande 17 fonctions

Versement comptant **\$390⁰⁰**

\$999⁹⁹

\$58⁰⁰ x 12 mois

RCA VIDÉO VHS



3 TÊTES

- Contrôle à distance sans fil
- Syntonisateur à accès direct
- Chargement frontal
- Location de film d'une valeur de \$400.

Lot No 16 **\$647⁹⁹**

Panasonic



MAGNÉSCOPE VHS

- chargement frontal
- convertisseur intégré
- télécommande sans fil
- modèle PV-1530

Versement comptant **\$390⁰⁰**

\$999⁹⁹

\$58⁰⁰ x 12 mois

Lot No 23

4 TÊTES STEREO

RCA TÉLÉCOULEUR 26"



- convertisseur intégré
- contrôle à distance sans fil
- capacité 122 canaux

Versement comptant **\$265⁰⁰**

\$747⁹⁹

\$48⁰⁰ x 12 mois

Lot No 24

RCA TÉLÉCOULEUR 26"



- contrôle à distance
- cabo-sélecteur 122 canaux intégré

Versement comptant **\$271⁰⁰**

\$799⁹⁹

\$50⁰⁰ x 12 mois

Lot No 25

SHARP 4 TÊTES



MAGNÉSCOPE VHS

- convertisseur intégré 105 canaux
- télécommande 10 fonctions
- accès frontal
- programmable 14 jours/4 émissions
- modèle VC-385

Lot No 26 **\$619⁹⁹**

HITACHI TÉLÉCOULEUR 26"



- modèle TS-3931
- syntonisateur 129 canaux
- contrôle à distance détachable
- 17 fonctions
- affichage sur l'écran
- entrée audio-vidéo

Versement comptant **\$516⁰⁰**

\$1299⁹⁹

\$75⁰⁰ x 12 mois

Lot No 27

HITACHI TÉLÉCOULEUR 26"



- syntonisateur électronique 129 canaux
- affichage de l'heure et du canal sur l'écran
- entrées et sortie vidéo et audio
- 4 haut-parleurs
- contrôle à distance 17 fonctions
- modèle TS-3964

Versement comptant **\$516⁰⁰**

\$1299⁹⁹

\$75⁰⁰ x 12 mois

Lot No 28

Panasonic



TÉLÉCOULEUR 26"

- télécommande amovible à 16 touches
- syntonisation à 127 canaux
- meuble de style contemporain
- système auto-couleur
- cabo-sélecteur incorporé 112 canaux
- modèle PC-26 K 57

Versement comptant **\$390⁰⁰**

\$999⁹⁹

\$58⁰⁰ x 12 mois

Lot No 29

RCA SYSTÈME VIDÉO PORTATIF, COMPLET



- 400 de film
- Tripod TP-01
- Un sac pour caméra KK-039

- modèle VJP-900
- accès direct de la caméra
- syntonisation directe
- contrôle à distance sans fil
- programmable 21 jours/8 événements
- caméra modèle CKC-020
- zoom 6:1

Versement comptant **\$870⁰⁰**

\$1899⁹⁹

\$100⁰⁰ x 12 mois

Lot No 31

HITACHI ÉCRAN GÉANT



- Écran géant 45"
- entrée et sortie audio stéréo
- 4 haut-parleurs avec amplificateur
- accès direct du contrôle à distance
- contrôle des voies basses et graves

Versement comptant **\$1769⁰⁰**

\$2999⁹⁹

\$125⁰⁰ x 12 mois

Lot No 32

HITACHI TÉLÉCOULEUR 26"



- luminar 20"
- modèle TS-1130
- contrôle automatique des fréquences

Versement comptant **\$263⁰⁰**

\$699⁹⁹

\$41⁰⁰ x 12 mois

Lot No 30

12 MOIS SANS INTÉRÊT

VIDÉO CLUB • VIDÉO CLUB • VIDÉO CLUB

GRATUIT \$400

Une valeur de \$400 applicable sur la location de films vidéo ainsi qu'une carte de membre à l'achat d'un vidéo de \$550 et plus. Frais d'inscription \$10.

VIDÉO CLUB • VIDÉO CLUB • VIDÉO CLUB

TDK



Modèle SA90

CASSETTES SA-60 \$2.69 ch. ACHAT 10 ET PLUS
SA-90 \$2.99 ch.

PIONEER



Modèle CT-10
MAGNÉTOPHONE À CASSETTE

\$159.99

AKAI



Modèle HX-1C
MAGNÉTOPHONE DOLBY B/C

\$199.99

Sansui



Modèle D-99 MW
MAGNÉTOPHONE À CASSETTE DOUBLE

\$299.99

AKAI



Modèle HRX-44
MAGNÉTOPHONE À CASSETTES AUTO-INVERSION

\$399.00

Sansui



Modèle CP-7
RADIO PORTATIF DIGITAL AM / FM CASSETTES DÉTACHABLES

\$499.99

HITACHI



LECTEUR AU DISQUE NUMÉRIQUE
Modèle DA-1000
• Chargement frontal
• Touches électroniques

\$439.99

TOSHIBA



FOUR MICRO-ONDES
• Contrôles électroniques
• Modèle ER-555

\$349.99

HITACHI



FOUR MICRO-ONDES
• Plateau rotatif
• Modèle MR-6230

\$459.99

TOSHIBA



FOUR MICRO-ONDES
• 1.6 pi. cu.
• Modèle ER-875

\$529.99

HITACHI



FOUR MICRO-ONDES
• Auto-sensor
• Modèle MR-8030

\$749.99

HITACHI



MICRO-ONDES / CONVECTION
• MR-9020 • 1.6 pi. cu. • Intérieur acier inoxydable • Grille de cuisson incluse

\$58.00 x 12 mois versement comptant \$390.02 \$999.99

PIONEER



50 WATTS

• Récepteur stéréo am-fm, modèle SU-303, 25 watts/canal
• Table tournante, modèle ST-210
• 2 haut-parleurs 2 voies, modèle CP3530

\$299.99

Sansui



40 WATTS

• Récepteur stéréo am / fm, modèle R-410, 20 watts/canal
• Table tournante, modèle PD-11
• 2 haut-parleurs 3 voies, modèle SRCA1

\$399.99

HITACHI



70 WATTS

DIGITAL
• Récepteur am / fm stéréo, programmable, modèle HTA-25
• Table tournante semi-automatique, modèle HT-101
• Magnétophone à cassettes avec Dolby, modèle DE-1
• 2 haut-parleurs à 2 voies, modèle HSP-400

\$599.99

HITACHI



160 WATTS

ENSEMBLE COMPRENANT:
• Amplificateur intégré 80 watts HA3
• Magnétophone à cassettes stéréo avec Dolby, modèle DE-12
• Table tournante, modèle HT-12 à entraînement par courroie
• Syntonisateur AM-FM stéréo digital, modèle FT-3
• Haut-parleurs à 3 voies, modèle AP-1235

\$58.00 X 12 mois versement comptant \$390.02 \$999.99

Technics



90 WATTS

• Amplificateur super classe A, modèle SUV-303
• Syntonisateur am-fm stéréo, modèle STZ-35
• Table tournante Technics, modèle SLB-200
• Magnétophone à cassettes stéréo avec Dolby, modèle RSB-12
• 2 haut-parleurs Philips, avec radiateur passif, modèle 9430

\$62.00 X 12 mois versement comptant \$448.99 \$1099.99

Z-3000 Sansui



110 WATTS

• Récepteur am-fm stéréo digital programmable, modèle Z-3000
• Table tournante à entraînement direct, modèle PD-11
• 2 haut-parleurs 3 voies, en polypropylène, modèle 1035

\$37.00 X 12 mois versement comptant \$312.99 \$699.99

KENWOOD



120 WATTS

• Récepteur am-fm stéréo digital, modèle KR-930
• Magnétophone à cassettes avec Dolby, modèle KX-32B
• Lecteur au laser numérique, modèle 2704
• 2 haut-parleurs à 3 voies, de 130 watts chacun, modèle LSK-500

\$68.00 X 12 mois versement comptant \$485.99 \$1199.99

AKAI



130 WATTS

• Récepteur digital, à contrôle électronique, modèle AAA-45
• Table tournante à entraînement direct, modèle APD-2
• Magnétophone à cassettes stéréo Dolby B/C, modèle HX-1C
• 2 haut-parleurs, DB+, en polypropylène avec pied

\$75.00 X 12 mois versement comptant \$516.97 \$1299.99

Technics



70 WATTS

• Récepteur am-fm stéréo digital, modèle SA-350
• Table tournante Technics, modèle SLB-200
• 2 haut-parleurs Celestion, modèle 130 de fabrication anglaise

\$50.00 X 12 mois versement comptant \$380.99 \$899.99

PIONEER



140 WATTS

SYSCOM A-50
• Amplificateur SA-940
• Syntonisateur FM/AM TX-540
• Magnétophone à cassettes stéréo CT-540
• Platine à retour automatique, PL-640
• Enceinte à 4 voies et 4 haut-parleurs

\$80.00 X 12 mois versement comptant \$569.99 \$1399.99

Cabinet audio inclus

Sansui



140 WATTS

INTELLIGENT
• Syntonisateur AM-FM stéréo, modèle T-710
• Amplificateur intégré, 70 watts RMS par canal, modèle A-910
• 2 haut-parleurs, 3 voies, 100 watts ch. Modèle S-930
• Cabinet audio inclus, modèle GX-910
• Table tournante tangentielle semi-automatique PL-40
• Magnétophone à cassette stéréo, modèle D-55

\$86.00 X 12 mois versement comptant \$596.99 \$1499.99

Cabinet audio inclus

HITACHI



200 WATTS

• Syntonisateur am-fm stéréo digital, modèle FT-3
• Pré-amplificateur, stéréo, avec contrôle audio, modèle HCA-8500
• Amplificateur de puissance • Mos Fet • 100 watts par canal, modèle HMA-8500
• Lecteur au laser digital, modèle DA-3500
• 2 haut-parleurs Celestion, avec radiateur passif de 200 watts, modèle 44

\$190.00 X 12 mois versement comptant \$989.99 \$2999.99

J.M. SAUCIER Electronique Ltée

10,090 boul. St-Laurent
entre Sauvé et Sauriol (métro Sauvé)
vaste stationnement gratuit
389-3541

12 mois sans intérêt pour achat de 650.00 ou plus, sur les articles annoncés seulement

80 MOIS DE GARANTIE

Sherbrooke 2144, ouest rue King 563-9191



PORTER A MON COMPTE

80 mois de garantie avec un léger supplément
Les photos peuvent différer des modèles en vente

DÉCÉDÉ MARDI À 78 ANS

Georges-Émile Lapalme fut le vrai père de la Révolution tranquille

On a souvent décrit Jean Lesage comme le père de la Révolution tranquille. S'il est exact que l'ancien premier ministre libéral a mené à terme plusieurs transformations majeures dans la société québécoise des années soixante, il serait cependant plus judicieux de le considérer comme le père adoptif de ce mouvement.



photothèque LA PRESSE

L'an dernier, lors d'une entrevue à LA PRESSE

PIERRE GRAVEL

En réalité, c'est à l'ancien chef libéral, Georges-Émile Lapalme, décédé mardi à 78 ans, qu'il convient plus justement d'imputer la paternité.

C'est en effet sous son impulsion que le Parti libéral du Québec est devenu un bouillon de culture dans lequel allaient germer les principales lignes de force du programme électoral des réformistes de l'après-Duplessis.

Toute la carrière politique de cet ancien chef libéral aura d'ailleurs été marquée au coin de l'échec apparent et du pillage idéologique dont il aura été victime de la part de ses successeurs. Une succession d'événements qui auront laissé beaucoup d'amertume dans les propos ultérieurs de celui qui se sera toujours trouvé trop tôt aux postes stratégiques qui ont apporté le succès à ses héritiers.

Député fédéral

On se souvient surtout de Georges-Émile Lapalme comme chef de l'opposition à l'Assemblée législative de Québec, qui n'était pas encore devenue l'Assemblée nationale. C'est pourtant sur la scène fédérale, en juin 1945, qu'il fit ses premières armes comme député libéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm sous les ordres de Mackenzie King.

Les illusions qu'il pouvait alors entretenir sur l'importance et l'influence d'un simple député d'arrière-ban ne résistèrent pas longtemps à la réalité quotidienne de la vie politique à Ottawa dans les années d'après-guerre.

damentalement libéral, éminemment cultivé, profondément respectueux des droits individuels et constamment soucieux de mettre la politique au service des idées les plus nobles. Toute la carrière politique de Georges-Émile Lapalme sera d'ailleurs marquée par un certain idéalisme qui connaîtra déception sur déception et qui finira par donner une touche de cynisme à l'ensemble de ses souvenirs.

Il n'était pas facile de diriger les forces d'opposition sous l'omni-puissant Maurice Duplessis. Perpétuellement pris en étau entre le nationalisme souvent démagogique du chef de l'Union nationale et l'attitude ouvertement méprisante du Canada anglais à l'endroit du Québec, le chef libéral québécois ne disposait pas d'une marge de manoeuvre très considérable. Pratiquement tenu en otage par les électeurs anglophones qui lui fournissaient l'essentiel de sa députation, Georges-Émile Lapalme, avec son tempérament d'aristocrate et ses talents limités d'orateur, devait affronter un tribunal redoutable qui faisait flèche de tout bois pour exploiter les fibres nationalistes de ses électeurs et mettre toujours les rieurs de son côté.

C'est malgré tout sous son leadership que le Parti libéral du Québec devint graduellement un vaste forum où se retrouvèrent tout ce que le Québec comptait

alors d'intellectuels résolus à faire sortir la province du Moyen-Âge pour la faire entrer de plain-pied dans le vingtième siècle. Malheureusement pour lui, ses longues années d'échecs électoraux face à Maurice Duplessis finirent par lui donner l'image d'un éternel perdant qu'il convenait de remplacer par un nouveau chef capable de susciter l'enthousiasme des militants et des électeurs.

Et au moment où son éternel rival quittait la scène politique, en septembre 1959, c'est Jean Lesage, un chef plus jeune, un orateur puissant et un politicien aguerri qui, grâce en grande partie au programme élaboré par Georges-Émile Lapalme, put entreprendre pour son compte la réalisation de ce qui est passé à l'histoire comme la Révolution tranquille.



photothèque LA PRESSE

1950: le nouveau chef du Parti libéral provincial

De son chef, il dira dans ses mémoires publiés en 1969: « Je ne l'ai pas connu: je l'ai vu ».

Pas étonnant, dans ces circonstances, qu'il ait accepté de reprendre du service, sur la scène provinciale cette fois, alors totalement dominée par Maurice Duplessis, le chef de l'Union nationale.

Tout, dans la personnalité du leader unioniste, était profondément irritant pour cet esprit fon-

Un hommage de Ryan

Georges-Émile Lapalme a été « une des figures dominantes de la Révolution tranquille », a soutenu, hier, le député libéral d'Argenteuil, M. Claude Ryan.

Réagissant au décès, la veille, de M. Lapalme, M. Ryan a rendu hommage à cet homme « sincère, intelligent et cultivé qui a, tout au long de sa vie, contribué à une meilleure qualité de la vie démocratique, de la culture et des institutions ».

M. Lapalme fut également « un grand ami des arts et des lettres », a noté M. Ryan.

M. Lapalme a été chef de l'opposition libérale de 1950 à 1958 tandis que M. Ryan a occupé le même poste de 1978 à 1982. Aucun des deux n'a goûté aux joies du pouvoir.

Presse canadienne

Les commissions scolaires catholiques appuient le projet de décentralisation

QUÉBEC — Sans aller aussi loin que sa contrepartie protestante, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec veut plus de pouvoir local dans les négociations du secteur public, mais convient que certains sujets — dont la sécurité d'emploi — ne peuvent être négociés qu'au plan provincial.

LISA BINSSE

La FCSCQ est plus modérée que l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec sur la question de la décentralisation des négociations dans le secteur public. L'ACSPQ s'oppose à toute négociation nationale et veut, éventuellement, des négociations entièrement locales.

Dans son mémoire à la commission parlementaire sur l'avant-projet de loi modifiant le régime de négociation dans le secteur public, la FCSCQ indique son appui à l'orientation gouvernementale de décentraliser les négociations.

Mais, d'expliquer hier le président général, M. Jacques Chagnon, sa fédération s'interroge sur la forme que prendront ces négociations. Les commissions scolaires sont d'accord avec la décentralisation pour régler les problèmes qui leurs sont propres, mais par étape et, il va de soi, avec les moyens financiers requis pour le faire.

La FCSCQ veut aussi s'assurer de l'étanchéité entre les deux paliers de négociation, entre le niveau local et le national.

Tout en redonnant aux commissions scolaires la responsabilité de négocier les conditions de travail de ses employés, notamment en ce qui a trait à la distribution de la tâche, l'aménagement des horaires de travail, les mouvements de personnel et l'organisation du travail en général, la FCSCQ veut aussi plus de pouvoirs pour les commissions scolaires au plan na-

tional, lorsqu'il est question de « normatif lourd ».

Au chapitre des grands dossiers — sécurité d'emploi, droits parentaux, quantum des tâches, assurances — la fédération reconnaît que ceux-ci doivent être regroupés au niveau provincial.

Pour ce qui est du droit de grève, du moins pour le « normatif lourd », M. Chagnon a précisé que dans « notre esprit » ce droit est maintenu sauf dans les institutions spécialisées (enfants handicapés ou en difficulté d'apprentissage). « Mais on ne souhaite pas la grève, donc il faut trouver des mécanismes pour l'éviter. » La FCSCQ ne favorise la médiation, l'arbitrage et le maintien du statu quo lorsqu'il n'y a pas d'entente.

Elle veut continuer la discussion quant à l'exercice de ce droit lors des négociations sur les salaires. L'avant-projet de loi, piloté par M. Michel Clair, président du Conseil du Trésor, interdit le droit de grève lors des négociations sur la rémunération.

La FCSCQ soutient le principe de créer un bureau de recherche en rémunération indépendant et paritaire « pour objectiver la question ». Cependant ce bureau ne devrait pas limiter ses comparaisons salariales au secteur privé, mais comparer aussi avec ce qui se donne ailleurs, notamment en Ontario.

Pour la FCSCQ, c'est au gouvernement de décider de quel façon seront déterminés les salaires à l'avenir. Sur ce point, la fédération trouve que le débat reste à faire.

Elle reconnaît le rôle du gouvernement dans les négociations en tant que détenteur des fonds publics, mais la FCSCQ pense que le gouvernement doit s'abstenir de participer aux négociations elles-mêmes, en tant que négociateur, et laisser ce rôle aux associations d'employeurs.

Le budget serait retardé

OTTAWA (PC) — Ce n'est plus en avril, comme l'avait laissé entendre le premier ministre Brian Mulroney, mais en mai que serait déposé aux Communes le premier budget du gouvernement conservateur.

Selon certaines sources, la principale raison de ce geste serait qu'Ottawa désire laisser la chance au premier ministre désigné de l'Ontario, M. Frank Miller, de tenir une élection avant de rendre publiques les « mauvaises nouvelles » prévues dans le budget.

L'AFFAIRE HATFIELD

Les hommes politiques réclament des explications

FREDERICTON (PC) — Le quotidien The Fredericton Gleaner a réclame hier la démission immédiate du premier ministre du Nouveau-Brunswick. Au même moment, les hommes politiques de cette province pressent M. Richard Hatfield de répondre aux allégations voulant qu'il ait fait usage de drogue à son domicile, en 1981.

Par ailleurs, à Ottawa, le député libéral John Nunziata soulève des questions sur le rôle joué par certains politiciens fédéraux dans l'enquête et la poursuite en justice du premier ministre, acquitté la semaine dernière d'accusation de possession de marijuana.

Dans son éditorial, The Gle-

ner écrit: « Nous ne sommes pas heureux de devoir adopter cette position mais il est évident que les récentes allégations impliquant le premier ministre ne nous laissent aucun choix. M. Hatfield a mis cette province et ses citoyens dans l'embarras depuis trop longtemps (...) Le premier ministre a franchi le Rubicon... et devrait démissionner sur-le-champ. »

Un commentateur du réseau ATV, filiale de CTV dans les provinces maritimes, a recommandé sur les ondes au premier ministre d'émettre une déclaration ou de démissionner.

Le premier ministre Richard Hatfield est sur la sellette depuis que M. Nunziata a révélé que

deux hommes ont déclaré avoir consommé de la marijuana et de la cocaïne en compagnie de M. Hatfield, à l'époque où ils étaient étudiants à l'université St-Thomas, à Fredericton, en 1981.

M. Hatfield a été inflexible dans son refus de commenter ces informations. L'affaire a été réglée devant les tribunaux, a-t-il dit, faisant allusion à son acquittement récent.

Pendant ce temps, le président de l'Association conservatrice de la circonscription de M. Hatfield s'est joint aux porte-parole des partis libéral et néo-démocrate de la province pour réclamer du premier ministre une explication concernant ces allégations.

Les orthodoxes du PQ reportent sine die leur congrès d'orientation

Le congrès d'orientation que devaient tenir les orthodoxes du Parti québécois pour décider de leur avenir sur le plan politique n'aura pas lieu fin février, tel que prévu.

PIERRE VENNAT

Estimant qu'ils ont besoin de tout le mois de février pour effectuer la consultation de leurs troupes, les dirigeants de ce qui n'est, actuellement, qu'une école de pensée, ont donc décidé de reporter à une date indéterminée, probablement en mars, ces importantes assises. La réunion devrait donner lieu à la naissance d'un nouveau mouvement d'action politique à tendance souverainiste et peut-être même, éventuellement, à la création d'un nouveau parti politique.

Demeurés, pour la plupart, membres du Parti québécois, les militants orthodoxes voudraient probablement aussi savoir ce qui sortira du conseil national de « consolidation » du PQ, les 9 et 10 mars, dans la Vieille capitale.

Chose certaine, a déclaré à LA PRESSE l'ancienne trésorière du PQ, Mme Lyne Marcoux, les orthodoxes ne veulent pas de conflit d'horaires. Ils n'ont pas l'intention de tenir leur réunion en même temps que les assises péquistes, et pas davantage en même temps que celles du Parti

nationaliste, prévues pour les 23 et 24 mars dans la métropole.

Le PN doit alors étudier une proposition de son leader actuel, M. Denis Monière, qui aimerait que cette formation souverainiste passe de la scène fédérale à la scène provinciale. Plusieurs des militants orthodoxes du PQ, comme l'ancien ministre Gilbert Paquette, font encore partie du Parti nationaliste et considèrent prématuré pour le PN de se lancer tout de suite sur la scène provinciale.

Si le PN se lançait dans l'arène québécoise, ses membres péquistes devraient alors en démissionner ou renoncer à toute tentative de reprendre le contrôle du PQ, notamment lors du congrès à la direction qui choisira le successeur de René Lévesque.

Les assises péquistes

Pour sa part, le Parti québécois tiendra un conseil national de « consolidation » dans la Vieille capitale, les 9 et 10 mars, moins de deux mois après être sorti éclopé de son congrès spécial de la mi-janvier. La réunion aura pour but d'examiner sérieusement les finances du parti et de remplacer les quatre membres démissionnaires de l'exécutif national.

Officiellement, ce conseil national était déjà prévu dans les statuts du parti et se serait tenu de toute façon, même s'il n'y

avait pas eu de congrès spécial en janvier.

Pour le moment, c'est une autre femme, Mme Chantal Mallen, qui assume l'intérim à la trésorerie où elle remplace Mme Lyne Marcoux qui a démissionné de son poste pour rejoindre les rangs des orthodoxes. Mme Marcoux était devenue, en juin 84, la première femme du Québec à occuper le poste de trésorier d'une importante formation politique. L'exécutif actuel du PQ a voulu que ce précédent se continue, au moins jusqu'en mars.

Ce sont en effet les membres du conseil national qui verront à trouver un successeur à Mme Marcoux, tout comme aux trois autres membres démissionnaires de l'exécutif, Mme Constance Minville, ainsi que MM. Roger LeClerc et Gilbert Paquette.

Officiellement, personne n'a encore fait connaître sa candidature.

Outre ces quatre démissions, trois présidents régionaux du parti, ceux de Laurentides-Lanaudière, Capitale nationale (Québec) et l'Outaouais ainsi que les présidents de 12 associations de comté (Chapleau, Papi-neau, Pontiac, Limoilou, Jean-Talon, Portneuf, Montmagny-l'Islet, Duplessis, Sherford, l'Acadie, Vaudreuil-Soulanges et Châteauguay) ont quitté leur poste après le congrès.

Castonguay et Henripin divergent

QUÉBEC (PC) — Deux démographes tirent des conclusions radicalement différentes de la tendance à la baisse observée dans la courbe démographique québécoise.

Témoignant tour à tour hier devant les membres de la commission de la culture qui étudie l'évolution de la population du Québec d'ici à la fin du siècle, M. Charles Castonguay s'est montré inquiet pour l'avenir du français dans la région de la capitale nationale, tandis que M. Jacques Henripin a rappelé que ce sont principalement les anglophones et les allophones qui quittent le Québec vers d'autres provinces.

Parlant au nom de la Société nationale des Québécois de l'Outaouais, M. Castonguay a déploré la disparition de la clause « Québec » de la Charte de la langue française, ce qui, affirme-t-il, accentue l'anglicisation de Hull.

Migrations

De son côté, M. Jacques Henripin a tenu à préciser que les anglophones ne menacent pas les francophones au Québec puisque leur nombre diminue constamment depuis une vingtaine d'années. Ils constituent d'ailleurs avec les allophones la majorité des Québécois qui partent s'établir dans les autres provinces.

PLQ ET L'AIDE SOCIALE

La parité aux jeunes

Pour obtenir le vote des électeurs de moins de 30 ans, le Parti libéral du Québec (PLQ) proposera, à la prochaine campagne électorale, d'éliminer graduellement toute discrimination dans les prestations de l'aide sociale.

« Nous allons nous engager à établir la parité dans l'aide sociale; mais nous allons prendre un certain laps de temps pour y arriver, un deux ou trois ans », a déclaré hier en conférence de presse M. Jean-Claude Rivest, qui était accompagné de trois de ses collègues: Jean-François Viau (Saint-Jacques), Christos Sirros (Laurier) et Aline Saint-Amand (Jonquière).

La proposition libérale permettrait à quelque 71,000 assistés sociaux de moins de 30 ans, aptes au travail, de recevoir au moins \$430 par mois par comparaison à \$156 comme c'est le cas actuellement. Selon le ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, il en coûterait quelque \$156 millions par année au gouvernement pour accorder la parité de l'aide sociale à tous les bénéficiaires.

Le député de Jean-Talon est assuré que le congrès de mars entérinera cette proposition, déjà appuyée par plusieurs associations libérales de comté, ainsi qu'un train d'autres mesures contenues dans le rapport du groupe de travail sur la jeunesse.

— Presse canadienne

NOUVEAUX EMPLOIS?

Daniel Johnson est méfiant

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement joue avec les mots quand il parle de 80 000 emplois créés en 1984, affirme le critique officiel de l'Opposition en matière d'économie, Daniel Johnson.

« Ce ne sont pas des emplois qui ont été créés, c'est de jouer sur les mots que de dire cela, on est encore en phase de récupération d'emplois », a-t-il dit hier dans une entrevue téléphonique.

L'Ontario a créé 20 000 emplois de plus que ceux qu'elle avait perdus tandis que le Québec en a quelques centaines de plus, a-t-il expliqué en commentant au cours d'une interview, les déclarations faites la veille par le ministre des Finances Yves Duhalme.

Il a admis que les investissements au Québec ont augmenté en pourcentage durant l'année dernière. « Mais il ne faut pas oublier qu'on est parti de très, très loin. Malgré ce progrès qui est censé être sensationnel, on est encore en-dessous de l'Ontario, en terme de Produit intérieur brut.

« Ce n'est pas les 13 ou 14 milliards qu'on nous annonce à tour de bras qui vont régler le problème compte tenu qu'on a une économie de \$100 milliards. »

SELON LE RCM Pénurie de logements à Montréal

■ Selon le RCM, il existe à Montréal une grave pénurie de logements locatifs pour les familles. À preuve, le printemps dernier la SCHL n'indiquait un taux de vacances que de 0,7 p. cent pour les logements de trois à chambres et plus.

De plus, les effets de la crise économique ainsi que le phénomène de restauration, rénovation et conversion d'un grand nombre de logements ont fait grimper considérablement les prix des loyers.

Aussi, à l'approche de la période de renouvellement des baux, le RCM entreprend-t-il, pour la sixième année, une campagne d'information sur les droits et devoirs des propriétaires et des locataires. Il entend distribuer quelque 85 000 dépliant intitulés « Connaissez-vous vos droits ? »

On y résume ce que doivent savoir propriétaires et locataires sur les hausses de loyer, les démarches pour donner un avis, la reprise de possession par le proprio, les rénovations, les conversions en condominiums ainsi que les normes minimales d'habitabilité.

Le RCM veut aussi sensibiliser les citoyens aux services que la Ville doit accorder aux locataires qui vivent dans des logements aux conditions suspectes (inondations, vermine, etc.).

Un déménageur trop expéditif

■ Ayant reçu sur la tête un fauteuil de dix kilos, une dame de 64 ans recevra une compensation de \$2050 du déménageur un peu trop expéditif.

C'est ce que vient de décider le juge Claude Benoit, de la Cour supérieure. Le magistrat estime que Michel Picard, 29 ans, concierge de son état, n'aurait pas dû lancer, du haut d'un balcon, la pièce de mobilier devenue encombrante. Il ne lui est jamais venu à l'esprit « d'arrêter la manoeuvre pour vérifier si le point de chute était vacant », ajoute le magistrat.

La malheureuse dame, Laura Bézières, marchait alors sur la pelouse entourant l'immeuble où elle aussi habitait. Ayant ainsi servi de cible involontaire, elle a subi une légère commotion cérébrale, une contusion à l'épaule et des douleurs diverses.

LIQUIDATION VÊTEMENTS DE SKI DE FOND



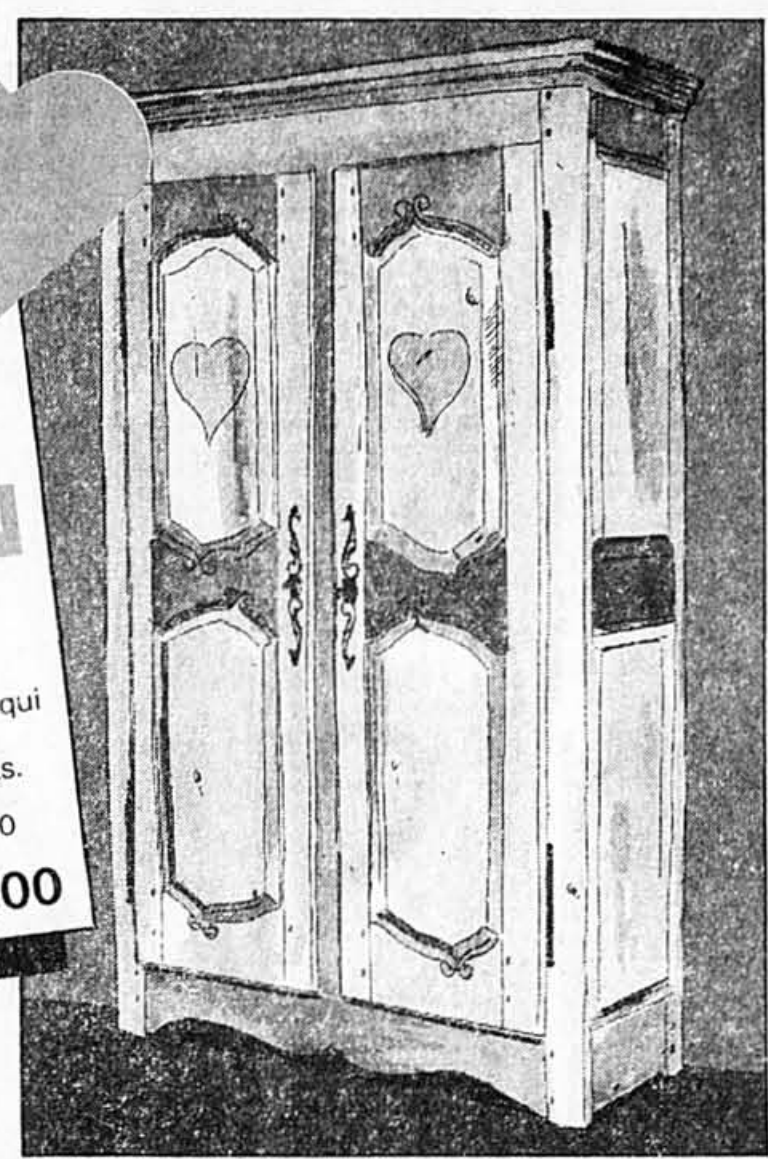
ÉPARGNEZ
de 40% à 60%
DU PRIX RÉGULIER
MARQUES RECONNUES
DU SKIEUR

- ANORAK
- KNICKERS
- ENSEMBLE 2 PIÈCES
- VESTE POPELINE
- GUÈTRES • SAC À SKI
- BAS • GANTS • TUQUES
- SALOPETTES DE SKI ALPIN

Disponibles dans toutes les tailles
couleurs et tissus
Grand choix de 30 modèles
HOMMES — FEMMES — ENFANTS

9600, rue Meilleur, 9e étage, suite 920
lun. au ven. 9h à 17h — samedi 8h30 à 13h
381-8076

LE BAHUTIER BRISE **solde** 10 à 35% LA TRADITION



**édition spéciale
VALENTIN**

Pour la St-Valentin, nous avons fabriquée cette armoire de style en série limitée et numérotée. Une pièce de collection exclusive qui saura traduire fidèlement la persistance de vos sentiments.

Édition régulière: \$1 100,00
Édition spéciale
Valentin (avec coeurs): **\$900,00**

Pour un temps limité,
de 10 à 35% d'économie
directe sur toute la collection
Le Bahutier

Une occasion unique
d'acquérir des oeuvres de
grande ébénisterie à prix
exceptionnels pendant notre
solde d'inventaire.

Armoires, buffets,
bibliothèques, bahut à
rangement de chaîne stéréo,
chaises, tables, lits ...
tout pour le séjour, la dinette
ou la chambre à coucher.

**Du 7 au 16
février 85**

OFFRES EN VIGUEUR DU 7 AU 16 FÉVRIER DANS LES BOUTIQUES LE BAHUTIER SUIVANTES SEULEMENT.

La maison du Bahutier
4690, St-Denis
Montréal, Québec
Tél.: 843-3007 843-5443

Le Bahutier

La maison du Bahutier
275, boul. Laurier
Beloeil, Québec
Tél.: 467-6716



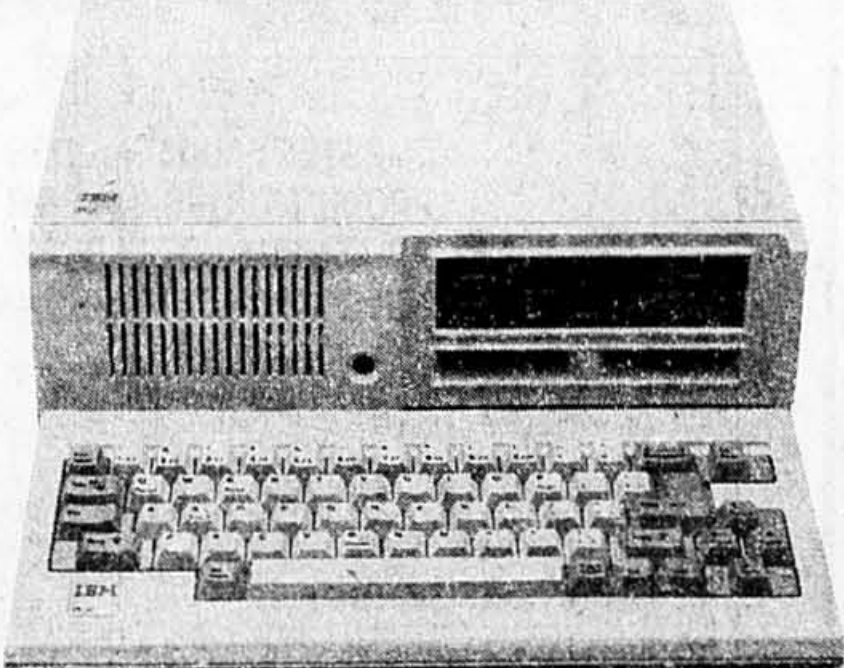
La vente se termine
le 16 fév.

Grand solde d'équipement informatique.

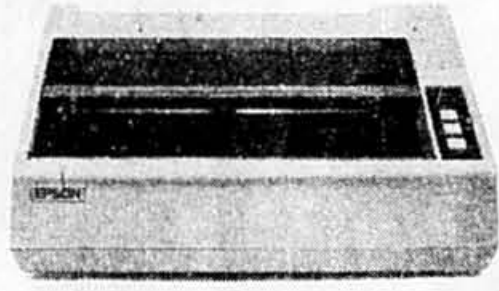


HITACHI - moniteur couleur de 13 po.
haute définition.
Soldé à **349\$**

Nettoyeur de tête VIVIDAT pour protéger les
données sur disque souple.
soldée à **19,95\$**



IBM Jr. amélioré incluant lecteur de disquette et
clavier. (128 K RAM).
Soldé à **1395\$**



Imprimante à matrice à points EPSON RX-80
(les quantités sont limitées).
Soldé à **399\$**

DISQUETTES INNOVATIONS EN
INFORMATIQUE
modèle SSDD soldé à **22,50\$**

modèle DSDD soldé à **29,95\$**

LOTUS 1-2-3 pour le PCjr. est maintenant disponible.

**Innovations en
informatique**
Computer Innovations

**Là
où tout
devient
logique.**

SIMPSON
CENTRE-VILLE: 288-7364
POINTE-CLAIRE: 694-4550

LA BAIE, CENTRE-VILLE: 288-7521

1 PLACE VILLE-MAIRE: 866-6571

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ Le Pugwash-étudiant de l'UQAM présente une conférence-débat sur le thème « **Nouvel ordre économique international et dialogue Nord-Sud: bilan et perspectives** », avec M. M. Abada, ambassadeur d'Algérie au Canada et M. Gérard Pelletier, président de la Corporation des musées nationaux du Canada et ex-ambassadeur du Canada à Paris et aux Nations unies, le 7 février, à 12 h, à la salle A-2885 du pavillon Hubert-Aquin, 1 255, rue Saint-Denis. Entrée libre.

■ L'Université de Montréal présente une conférence de Françoise Gélinas intitulée « **Les paramètres de l'interprétation pianistique** », le 7 février, à 16 h 30, à la salle B-421 du pavillon de la musique, 200, avenue Vincent-d'Indy.

■ La Faculté de l'aménagement de l'U. de M. en collaboration avec Hydro-Québec présente une conférence de M. Laurent Girouard, archéologue et ethnologue, intitulée « **Le patrimoine d'une grande industrie** », le 7 février, à 18 h, au centre des conférences du complexe Guy-Favreau.

■ Le Collège des sciences de l'université Concordia présente une conférence du professeur H. L. Sawatzky, de l'Université du Manitoba, sur le thème « **Flore, logique, mirages et découvertes nordiques** », le 7 février, à 20 h 30, à la salle H-110 du pavillon Hall, 1 455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Renseignements complémentaires: 679-4160.

■ L'Université McGill présente sur le thème « **Chimie pour tous** » une conférence intitulée « **Chemistry of pain** » (la chimie de la douleur), avec les professeurs A. E. Fenster, et J. A. Schwarcz, du collège Vanier, ainsi que D. N. Harpp, de l'Université McGill, le 7 février, à 19 h 30, à l'am-

phithéâtre Purvis du pavillon de chimie Otto Maass.

■ L'université McGill présente une conférence de M. Joe Dowling, directeur artistique de l'Abbey Theatre d'Irlande, intitulée « **The Abbey Theatre: Then and Now** », le 7 février, à 20 h, au local 160 du pavillon des lettres.

RÉUNIONS

■ L'Organisation montréalaise des personnes atteintes de cancer (OM-PAC) invite les personnes atteintes de cancer et leurs proches à participer aux groupes d'échange du jeudi pour partager leur vécu. La réunion se tient à 19 h 30 au 4 366, rue Saint-Hubert (près de la station de métro Mont-Royal). Renseignements complémentaires: 526-1300 ou 521-0340.

■ Des jeunes du groupe « **Renouveau de la prière** » animeront une soirée de prière pour jeunes de 15 à 30 ans au Centre vocationnel, 827 est, rue Sherbrooke (métro Sherbrooke), le 7 février, de 19 h à 21 h 30. Renseignements complémentaires: 526-9485.

■ Le Centre Hillel, dans le cadre de la « **Quinzaine de la culture juive** » axé sur l'humour juif, organise une rencontre avec Joseph Toledano sur le thème « **L'humour juif sépharade** », le 7 février, à 20 h 30, à la salle J-2020 du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, 1 455, rue Saint-Denis. Renseignements complémentaires: 738-2655 ou 738-2280.

■ Focus 1830 invite les gens de 18 à 30 ans à se joindre à son équipe d'improvisation comme participants ou juges. Une réunion se tient à ce sujet le 7 février, à 19 h, au Club des garçons et filles Unity, 1 090, avenue Greene. Renseignements complémentaires: 931-6202.

■ La Coopérative d'échange Focus 1830 (réseau d'échange de servi-

ces) tient une réunion le 7 février, à 13 h 30, au Club des garçons et filles Unity, 1 090, avenue Greene. Renseignements complémentaires: Lorraine, 931-6202.

■ L'École de relations industrielles de l'Université de Montréal invite tous ses anciens étudiants et professeurs à célébrer son 40e anniversaire qui se manifestera par une réunion et un cocktail, le 7 février, à la salle K-500 de l'édifice central de l'Université, à compter de 16 h. Prière de donner une réponse le plus tôt possible en communiquant avec Marie-Michèle Girard, 343-7319 ou 733-4379.

SANTÉ

■ Le Centre hospitalier Douglas présente le vidéo « **Full of sound and Fury: Living with Schizophrenia** », avec discussion dirigée par le Dr K. Richter, le 7 février, à 13 h, à la salle Bowerman, pavillon Dobell, 6 875, boulevard LaSalle, à Verdun.

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, organise une série de dix rencontres pour personnes désirant perdre du poids, les jeudis à 13 h 15, à partir du 14 février. Renseignements complémentaires: 651-9830, poste 319.

■ L'Institut de croissance holistique présente une conférence sur le thème « **L'intégration posturale** », le 7 février, à 19 h 30, au 8 726, rue Saint-Denis. Entrée libre.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le club de plein air Montana organise une randonnée de ski de fond dans le parc de la Gatineau, les 16 et 17 février. Renseignements complémentaires: 374-4700, poste 450 (le jour); ou 845-5081 (le soir).

■ Le Centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin offre à tous

les sportifs une clinique de physiothérapie à orientation sportive. C'est au 7 000, rue Marie-Victorin (à la limite est de Montréal-Nord). Renseignements complémentaires: 323-6383.

■ Le YWCA offre un atelier pour monitrices en musculation, le 10 février, de 9 h à 17 h. Renseignements complémentaires: Gail Small, 866-9941, poste 21.

■ La piste de ski de randonnée du canal de Lachine est ouverte tous les jours du lever du soleil à 22 h. Cette piste de 11 km débute sous l'autoroute Bonaventure et se termine dans le Vieux-Lachine. Elle est dotée de plusieurs services: stationnement gratuit, toilettes chauffées, tables de pique-nique, carte d'orientation. Elle est accessible à partir des rues du Séminaire, Mill et des Seigneurs; du marché Atwater (passerelle); du métro Charlevoix; du Centre Gadbois; du boulevard Gauron, à Saint-Pierre; de la rue Saint-Patrick, à LaSalle et du parc Angrignon. Renseignements complémentaires: Parcs Canada, 283-6054 ou 658-0681.

■ Le Centre sportif du collège Edouard-Montpetit de Longueuil invite le public à y participer des activités libres telles que le badminton, la musculation, le tennis, la baignade. Renseignements complémentaires: 651-4720.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Collège Jean-de-Brébeuf, section collégiale, invite les élèves du secondaire V et leurs parents à une journée d'accueil, le 7 février, de 13 h à 21 h, au pavillon Lallemant, 5 625, avenue Decelles.

■ Le Bibliothèque de Beaconsfield, 303, boulevard Beaconsfield, organise un atelier d'écriture avec Janet

Adams, le 9 février. Renseignements complémentaires: 697-9040.

■ La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre dans le cadre des « **Belles soirées et matinées** » des cours sur les thèmes: « **Composer avec le stress au travail** », les 9 et 10 février, au pavillon Lionel-Groulx, 3 200, rue Jean-Brilliant (85 S); « **Vivre la ménopause dans une optique de croissance** », les 9 et 10 février, au Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke, salon Athos (120 S). On peut s'inscrire à l'avance ou à la porte du local (s'il reste des places libres). Renseignements complémentaires: 343-6090.

■ Le « **Loisir littéraire du Québec** » organise un atelier d'écriture intitulé « **Formation à l'animation d'activités d'écriture et de lecture: conception d'un projet** », les 9 et 10 février. Renseignements complémentaires: Jeanne-Mance Dubé, Loisir littéraire du Québec, 1 415 est, rue Jarry, Montréal H2E 2Z7; téléphone, 374-4700, postes 405 et 407.

■ L'Atelier d'artisanat Centre-Sud, 1 710, rue Beaudry, offre à la population des ateliers de fabrication d'objets utilitaires: courte-pointe, le 20 février; tricots (pantouffles), le 27 février. Inscriptions: 1 S. Renseignements complémentaires: 526-5656.

■ Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre diverses activités au centre socio-culturel Calixa-Lavallée, 3 819, rue Calixa-Lavallée: écriture rythmique, improvisation, chant et expression, danse, dessin, modelage, diaporama, musique d'ensemble, mime, modèle vivant, peinture. La période d'inscription se termine le 8 février. Renseignements complémentaires: 872-3947 ou 872-2644.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, invite les pa-

rents d'enfants de 2 à 5 ans désirant améliorer leurs relations avec leur enfant à entreprendre une démarche thérapeutique de groupe. Pour inscriptions: 463-2850 (Élie Battat, psychologue).

FILMS, SPECTACLES

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente les activités suivantes le 7 février: « **Tango X 3** » avec Ramon Pelinski, piano; Arturo Penon, bandonion et Marc Denis, contrebasse, à 20 h, à la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce, 3 755, rue Botrel (489-0842); le film « **Ce grand oiseau blanc** », le 7 février, à 19 h 30, à la maison de la culture Marie-Uguay, 6 052, boulevard Monk (872-2044). L'entrée est gratuite; on peut se procurer des billets à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier; dix minutes avant le début de la manifestation, s'il reste de places, on admettra les personnes sans billets.

■ Le café Espéranto du centre multi-ethnique Saint-Louis présente des spectacles de Bernard Proulx, auteur-compositeur, les 7, 8 et 9 février, au 3 553, rue Saint-Urbain. Entrée, 5 S. Renseignements complémentaires: Jean Welburn, 842-8836.

■ Le Ciné-Campus de l'Université de Montréal présente « **La femme publique** », de Andrzej Zulawski, le 7 février, à 18 h et 21 h, au Centre d'essai, 2 332, boulevard Edouard-Montpetit. Étudiants avec carte des SAE, 2 S; autres, 2,50 S.

■ Le café-théâtre « **Les espaces poétiques** », 1 887, rue Bourgogne, à Chambly, présente un spectacle intitulé « **Pierrot Fournier chante Brel** », les 7, 8 et 9 février, à 21 h. Renseignements complémentaires: 658-4355.




Traitement de textes sur WANG

- cours d'introduction
- 12 heures
- \$125
- choix de cours:
 - les 11, 13, 18 et 20 février 18h à 21h
- ou
- les 23 et 30 mars 9h à 5h

861-6763
Cours garanti—inscription limitée

Seminar Centre
1080, Côte du Beaver Hall



Vanier College



Depuis 1899

Les vêtements taillés à la main. Quelle différence!



L'allure qui vous distingue des autres

Vous pouvez choisir parmi plus de 1.000 pièces de tissus à chacun de nos magasins. De plus vous choisissez aussi la coupe et le modèle que vous désirez. Seul un Maître tailleur prend vos mesures.

Nous confectionnons vos vêtements dans nos propres ateliers. Entoilage, épaules, revers et cols sont faits à la main de façon à ce qu'ils ne perdent jamais leur forme. Et, « Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection ».

SOLDE DE COMPLETS ET TAILLEURS TAILLÉS À LA MAIN FAITS SUR MESURE

ORD. \$475 EPARGNEZ \$87 **\$388** 2 POUR \$770 EPARGNEZ \$180
(Supplément pour grandes tailles)

GILET \$86 • VESTON SPORT \$293 • PANTALON OU JUPE \$116



388, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL • CENTRE ROCKLAND

960, STE-CATHERINE O. • LES PROMENADES ST-BRUNO • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

SIMPSON



«ESTÉE LAUDER»... DES PRODUITS POUR NOURRIR ADEQUATEMENT VOTRE PEAU, PLUS UN SUPER BONI CHEZ SIMPSON!

Votre boni: «GOOD LOOKS IN ACTION», votre cadeau avec tout achat de \$10 ou plus de produits «Estée Lauder» chez Simpson. Cette collection (valant \$30) «Estée Lauder» comprend: Extrait performance 15 mL, shampoing quotidien 50 mL, fard à joues, rouge à lèvres «Polish Performance» et fragrance de jour «Estée» en atomiseur, 7 g. Un boni par client. Offre en vigueur jusqu'au 23 février 1985, sauf s'il y a équipement du stock.

ESTÉE LAUDER: ENTRETIEN DE LA PEAU 24 HEURES SUR 24:

L'extrait performance est beaucoup plus qu'une simple lotion hydratante, il nourrit votre peau avec des ingrédients naturels afin de lui redonner cette souplesse et cette équilibre tant recherchées. Faites-en l'essai sous votre maquillage et juste avant de vous coucher... votre peau deviendra plus resplendissante que jamais! Venez faire l'expérience de l'extrait performance au comptoir Estée Lauder chez Simpson dès aujourd'hui!

Produits de beauté, 204, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement



Simpson
AUJOURD'HUI

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Breaking II Electric Boogaloo»: 18:20, 20:10, 22:00.
ASTRE (2): «Gremlins»: 18:00, 21:45. «Académie de police»: 20:00.
ASTRE (3): «La guerre des tuques»: 18:15, 21:30. «J'ai rencontré le Père Noël»: 20:00.
ASTRE (4): «Le moment de vérité»: 21:10. «Moscou à New York»: 19:00.
BEAVER: «Sweet Cakes»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:15, 21:35. «White Fire»: 11:00, 13:25, 15:45, 18:05, 20:30.
BERRI (1): «Volci l'Amérique interdite»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:20, 21:10.
BERRI (2): «La guerre des tuques»: 12:00, 13:50, 15:40, 17:20, 19:10, 21:00.
BERRI (3): «Cent jours à Palerme»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

BERRI (4): «Kaos»: 13:15, 16:00, 18:40, 21:20.
BERRI (5): «Le bal»: 12:25, 14:35, 16:45, 19:00, 21:40.
BIJOU: «Vacances érotiques au Portugal»: 12:05, 14:50, 17:30, 20:15. «Massesuses de Hong Kong»: 13:25, 16:10, 18:55, 21:35.
BONAVENTURE (1): «Places in the Heart»: Lun., mar.: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15. Ven.: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «Breakin II — Electric Boogaloo»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BROSSARD (1): «S.O.S. fantômes»: 19:20, 21:40.
BROSSARD (2): «Missing in Action»: 19:00, 21:00.
BROSSARD (3): «Breaking II — Electric Boogaloo»: 19:30, 21:30.
CAPITOL: «Paris Texas»: 13:40, 16:20, 19:00, 21:40.
CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Quelle affaire»: 19:30. «Purple Rain»: 21:15.
CARREFOUR (2): «Dune»: 19:30.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «La maison des plaisirs»: 11:30, 14:55, 18:25, 21:55. «Fantaisie des sens»: 12:40, 16:10, 19:40. «Enquête érotique sur les jeunes filles»: 13:45, 17:15, 20:45.
CARTIER-LAVAL: «S.O.S. fantômes»: 19:15, 21:40.
CHAMBLÉ: «La guerre des tuques»: «J'ai rencontré le Père Noël»: Lun., ven.: 19:00.
CHAMPLAIN (1): «S.O.S. fantômes»: 19:15, 21:40. Ven.: 19:15, 21:40.
CHAMPLAIN (2): «Osterman Weekend»: Du lun. au mer.: 21:00. Ven.: 21:00. «Strickers»: Du lun. au mer.: 19:30. Ven.: 19:30.
CHATEAUGUAY (1): «Le con de la classe»: Ven., sam.: 19:00. Lun.: 19:30. Mar.: 13:00, 19:30. «Le jumeau»: Ven., sam., 20:45. Lun.: 21:15. Mar.: 14:45, 21:15.
CHATEAUGUAY (2): «Runaways»: Ven., sam.: 19:00, 21:30. Lun.: 20:00. Mar.: 13:00, 20:00.
CINÉMA V: «Polanski's Macbeth»: 19:00. «The Gods must be a crazy»: 19:00. «Christiane F.»: 21:30. «Talking Heads: Stop making sense»: 21:45.
CINÉMA CRISTAL: «Cold Sweet»: «Night Watch»: «Naughty Network».

CINÉMA RIVE-NORD (2): «Grmlins»: 21:15. «Quelle affaire»: 19:30.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Au pays des Zoms»: 18:35. «Perceval le Gallois»: 20:35.
CINEPLEX (1): «Body Double»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINEPLEX (2): «Pinocchio»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINEPLEX (3): «Choose Me»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
CINEPLEX (4): «The River»: 14:00, 16:30, 19:00, 21:15.
CINEPLEX (5): «Gabriella»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINEPLEX (6): «The Terminator»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINEPLEX (7): «Stranger than Paradise»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
CINEPLEX (8): «Crimes of Passion»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CINEPLEX (9): «A Soldier's Story»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
COMMODORE: «Des filles à contrat», «Délire sexuel à l'internat», «Virilité bionique».

FANTASIE: «Le jumeau»: 21:30. «J'ai épousé une ombre»: 19:30.
GREENFIELD (1): «Les enfants sont à moi»: 19:00, 21:00.
GREENFIELD (2): «Attention les dégâts»: sam., dim.: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. En sem.: 19:30, 21:30.
GREENFIELD (3): «Beverly Hills Cop»: 19:20, 21:25.
GUY: «Urban Cowgirls»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Blonde ambition»: 13:15, 16:00, 18:45, 21:30.
IMPERIAL: «2010»: 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
JEAN-TALON: «S.O.S. fantômes»: 19:15, 21:40.
KENT (1): «Beverly Hills Cop»: 19:00, 21:00.
KENT (2): «Heavenly Bodies»: 18:10, 19:50, 21:30.
L'AMOUR: «Piggy's»: 12:00, 14:40, 17:25, 20:10. «Garage Girls»: 13:25, 16:10, 18:55, 21:40.
L'AUTRE CINÉMA: «L'avortement — Histoire secrète et La justice en procès: L'affaire Morgentaler»: 19:00. «La publicité, ça c'est du cinéma»: 19:15, 21:30. «Les nuits de la pleine lune»: 21:15.
LAVAL (1): «Heavenly Bodies»: 18:00, 19:50, 21:40.
LAVAL (2): «Les enfants sont à moi»: 19:10, 21:20.
LAVAL (3): «Attention les dégâts»: 19:05, 21:10.
LAVAL (4): «Le p'tit con»: 18:00, 19:50, 21:40.
LAVAL (5): «Beverly Hills Cop»: 19:25, 21:35.
LOEWS (1): «Heavenly Bodies»: 12:40, 14:25, 16:10, 17:55, 19:40, 21:30.
LOEWS (2): «That's Dancing»: 13:15, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.
LOEWS (3): «Flamingo Kid»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (4): «City Heat»: 12:20, 14:10, 16:00, 18:00, 19:50, 21:40.
LOEWS (5): «Protocol»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:15.
MASCOUCHE (1): «S.O.S. fantômes»: 21:30. «L'homme à femmes»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «Pinocchio»: 20:15. «Le Noël de Mickey»: 19:30.
MERCER: «Galaxie de la terreur»: 17:50. «Fantasmes»: 19:15. «Les yeux du mal»: 20:50. «Les doigts du diable»: 22:25.
ODEON LAVAL (1): «Missing in Action»: 19:15, 21:15.
ODEON LAVAL (2): «Osterman Weekend»: 19:30. «Strickers»: 21:30.
OMEGA (1): «Quartier de femmes»: Ven.: 14:45, 18:15, 21:45. «Tamaré pas... c'est pour rire»: Du lun. au jeu.: 13:00, 16:30, 20:00.
OMEGA (2): «Pucelle en extase»: Ven.: 13:30, 16:20, 19:10, 22:00. Du lun. au jeu.: 20:55. «Virginie interdite»: Ven.: 14:55, 17:45, 20:35. Du lun. au jeu.: 19:30.
OUIMETOSCOPE: «Notre histoire»: 19:15, 21:30. «Sonatine»: 19:00, 21:00.
OUTREONT: «Prénom Carmen»: 18:00. «Il était une fois en Amérique»: 20:00.
PALACE (1): «Dune»: 11:30, 14:00, 16:30, 19:00, 21:35.

PALACE (2): «The Killing Fields»: 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.
PALACE (3): «The Perils of Owendoline in the Land of the Yik Yaks»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
PALACE (4): «Beverly Hills Cop»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PALACE (5): «Beverly Hills Cop»: 12:30, 14:30, 16:30, 18:30, 20:30.
PALACE (6): «Beverly Hills Cop»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PAPINEAU (1): «Virginie interdite»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Pucelles en extase»: 13:20, 16:05, 18:50, 21:35.
PAPINEAU (2): «Baiser au soleil»: 12:00, 15:00, 18:00, 21:00. «Passions insatisfaites»: 13:40, 16:40, 19:40.
PARADIS (1): «Gremlins»: 18:00, 21:45. «Académie de police»: 20:00.
PARADIS (2): «Indiana Jones et le temple maudit»: 21:00. «Faut-il pour deux»: 19:00.
PARADIS (3): «Breaking 2 - Electric Boogaloo»: 18:30, 20:10, 21:55.
PARALLELE: «C'est comme une peine d'amour»: 19:30, 21:00.
PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «L'amuse gueule»: 19:00. «S.O.S. fantômes»: 19:40.
PARIS (2): «Maison pour voyeurs»: 19:00. «Innocence impudique»: 20:25.
PARISIEN (1): «Les valeurs de la nuit»: 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.
PARISIEN (2): «Attention les dégâts»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:05, 21:10.
PARISIEN (3): «Le jumeau»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.
PARISIEN (4): «Le p'tit con»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PARISIEN (5): «Indiana Jones et le temple maudit»: 12:15, 14:30, 16:40, 19:00, 21:20.
PLACE DU CANADA: «Amadeus»: 19:00, 21:50.
PLACE LONGUEUIL (1): «Galaxie de la terreur»: 18:00. «Les yeux du mal»: 19:30. «Fantasmes»: 21:00. «Les doigts du diable»: 22:35.
PLACE LONGUEUIL (2): «Osterman Weekend»: Ven., 21:10, du lun. au jeu.: 19:30. «Strickers»: Ven., 19:30, du lun. au jeu.: 21:25.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Micki and Maud»: 12:10, 14:35, 16:50, 19:10, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Johnny Dangerously»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «A Passage to India»: 12:30, 15:45, 19:00, 21:55.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «The Falcon and the Snowman»: 12:05, 14:20, 16:40, 19:10, 21:35.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «The Cotton Club»: 19:00, 21:20.
RIO (1): «Fantasmes intimes», «Tournage privé», «Lèvres chaudes»: à compter de 13:00.
RIO (2): «L'au-delà», «L'événement de New York»: à compter de 13:00.
SAINT-DENIS (2): «Quartier de femmes»: 14:00, 17:40, 21:20. «Faut s'les faire ces légionnaires»: 12:15, 15:55, 19:35.

SAINT-DENIS (3): «L'au-delà»: 12:05, 15:10, 18:20, 21:30. «Paradis pour femmes, enfer pour brutes»: 13:40, 16:50, 20:00.
SEVILLE: «Beyond Sorrow, beyond pain»: 19:00. «The Adventures of Bucharan Banzai across the 8th dimension»: 21:30.
THÉÂTRE ARLEQUIN (1004 e., Ste-Catherine): «Il était une fois l'Ouest américain»: Lun., mar., mer.: 20:00. Jeu., ven., sam.: 19:00, 21:30. Dim.: 13:30, 16:00, 20:00.
VERDUN: «Les yeux du mal»: 18:00. «Galaxie de la terreur»: 19:30. «Fantasmes»: 20:55. «Les doigts du diable»: 22:25.
VERSAILLES (1): «Fort Saganne»: 20:00.
VERSAILLES (2): «Les enfants sont à moi»: 19:00, 21:05.
VERSAILLES (3): «Attention les dégâts»: 19:15, 21:10.
VILLERA: «Galaxie de la terreur»: 17:55. «Fantasmes»: 19:25. «Les doigts du diable»: 21:00. «Les yeux du mal»: 22:35.
WESTMOUNT SQUARE: «1984»: 19:05, 21:10.
YORK: «Starman»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.

DEMAIN

Dans le cadre de son festival d'hiver, la Ville de Dorval invite tous les membres de clubs d'âge d'or de Dorval à une compétition de boulingrin, le 8 février, de 10h à 15h, au Foyer Dorval. Renseignements complémentaires: 636-6000.

DIVERS

Les Archives nationales du Québec à Montréal présentent une exposition rétrospective de l'oeuvre d'Armand Landry 1945-1975, à partir du 7 février, dans le hall d'entrée de l'édifice Ernest-Cormier, 100 est, rue Notre-Dame.

Une exposition intitulée «Le Pape au Canada vu par les photographes du journal LA PRESSE» se tient chez Photo Champlain, 1875, rue Panama, à Brossard, du lundi au samedi, jusqu'au 16 février. Renseignements complémentaires: 671-6666.

Le café «Haut-Pluriel» (522-8219) présente une exposition d'acrylique sur toile de Roselyn Le Cours, du 5 février au 5 mars, au 935 est, rue Duluth, de 9h30 à 17h, du mardi au dimanche.

Les Croquis de la Côte communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges offrent des ateliers d'animation pour enfants de 2 à 5 ans. C'est au 5347, Côte-des-Neiges. Renseignements complémentaires: 733-1478.

Les organisateurs du festival du monologue sont à la recherche de créateurs, comédiens, musiciens, danseurs, chanteurs, peintres, sculpteurs, mimes qui veulent devenir monologistes. Renseignements complémentaires: 255-3229 ou 523-6373.

DANSE

PLACE DES ARTS (Salle Maisonnette) — Margie Gillis: 20:30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., av. des Pins) — «Théâtre 85», de Daniel Léveillé et Denis Marleau. Du mar. au sam., 20:00, dim., 15:00.
TANGENTE DANSE ACTUELLE (3655, St-Laurent) — Danse-performance: 20:30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS — «La Susan Macpherson Dance»: 20:30.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique) — Conférence de Françoise Gélinas: «Les paramètres de l'interprétation pianistique»: 16:30.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «La Manoeuvre», de Lewis John Carling. Du lun. au ven., 20:30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «Chacun sa vérité», de Luigi Pirandello. Du mar. au ven., 20:00, sam., 17:00, 21:00, dim., 15:00.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353 e., Sainte-Catherine) — «Le Tournoi», de Victor Lanoux. Ven., sam., 20:30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — «Demain je jure», de Hélène Grégoire (lecture publique): 17:00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — «Dua pour voix obstinées», de Maryse Pelletier. Du mar. au sam., 20:30, dim., 15:00.
SALLE FRED-BARRY (4353 e., Sainte-Catherine) — «Birds». Avec Mario Dupont et Henri Chassé. Du mar. au sam., 20:30.
L'ESKABEL (1237, Sanguinet) — «Mort accidentelle d'un anarchiste», de Dario Fo. Du mar. au sam., 20:30, dim., 15:00.
LA LICORNE (2075, St-Laurent) — «Cendres», de David Rudkiss. Du mar. au dim., 20:30.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil», de Sébastien Japrisot. Du mar. au sam., 21:00, dim., 15:00.
ATELIER CONTINU (1200 e., Laurier) — «Les filles ou la maison cassée», de Anne Legault. 20:30.
LE FOU DU VERSEAU (1200, Saint-Hubert) — «Le Noël», de Raymond Parent. Du mar. au sam., 21:00.
CINÉMA DU VILLAGE (1220 e., Sainte-Catherine) — «Audience», de Ghislain Gagnon. Du jeu. au sam., minuit. Dim., 20:30.
CENTAUR (453, Saint-François-Xavier) — «Master Harold... and the Boys», d'Athal Fugard. Du mar. au ven., 20:00. Dim., 19:00. Mat., 14:00. «Talking Dirty», fr. Sherman Snukal. Du mar. au ven., 20:30. Sam., 18:00, 21:00. Dim., 19:30.
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Hôtel Régence Hyatt, 777, University) — «They're playing our song», de Neil Simon. Mer., jeu., dim., 21:00.
LE STAGE DINER-THÉÂTRE (7385, Decarie) — «Anglas», adapt. Joan Austen et Rod Hayward. Du jeu. au dim., 21:00.
THÉÂTRE DE LA DAME DE CŒUR (811, rang de la Carrière, Upton) — «La Petite Bougraise», de Christian Bédard. Ven., sam., 21:00.
THÉÂTRE LE PIGEONNIER (138, Wellington nord, Sherbrooke) — «Houdini», de Patrick Quintal. Du mer. au sam., 20:30.
THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT (30, Saint-Stanislas, Québec) — «Les Falles alliées dans Mademoiselle Autobody». Du mar. au sam., 20:00.
THÉÂTRE DE L'ÎLE (1, Wellington, Hull) — «Sonate pour un vampire». Du mer. au ven., 20:30. Sam., 19:00, 22:00.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Théâtre, Ottawa) — «Avant la nuit... Offenbach», de Michel Garneau, 20:00.

POUR ENFANTS

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «La fleur enchantée» et «Les trois petits cochons». Sam., dim., 14:00. (De 2 à 8 ans)

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Jean Lapointe: 20:00.
THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC (1456 e., Ste-Catherine) — Eva: 20:00.
CLUB SODA (5240, av. du Parc) — Pierre Verville: 21:00.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (97 e., Ste-Catherine) — Ralph Mashats: 21:00.
LA MANSARDE (3225 e., boul. Gouin) — Groupe Beau Geste: 21:00.
AUX PIERROTS (104 e., Saint-Paul) — J.C. Lavzon: 20:00.
LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis) — Luc Beaugrand: 21:30.
LES PUZZLES (333, Prince-Arthur) — Pierre Leduc, de 18:00 à 21:00. Ming Lee, de 22:00 à 2:00.
CAFÉ THÈME (311 e., Ontario) — Straight Ahead Jazz Quartet: 21:00.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — Richard Foisy chante «Aragón»: 22:00.
LE GRAND BOCK (893 e., Ste-Catherine) — The Clox: 20:00.
L'AIR DU TEMPS (191 e., St-Paul) — Sax-tette: 21:30.
LA CAVE À MOUSSE (121, Duluth) — Gilles Bernier, Mousse et Hervé Brousseau: à compter de 21:00.
MARIE-HÉLÈNE (1669, Saint-Denis) — Yves Raymond chante Brel et Lise Godbout, pianiste: à compter de 21:00.
CAFÉ ESPÉRANTO (3553, Saint-Urbain) — Bernard Proulx: 20:00.
LE PORTAGE (Bonaventure Hilton international) — Tony Tillman. Mar., mer., jeu., 21:30, 23:30. Ven., sam., 22:00, minuit.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthus) — «La vie parisienne», de Jacques Offenbach. Du mer. au sam., 21:00. Dim., 20:00.
BRASSERIE DE LA POSTE (1510, boul. Chomedey, Chomedey) — Festival de chansonniers. Mer., jeu., ven., sam., à compter de 21:00.
LES ESPACES POÉTIQUES (1887, Bourgoigne, Chamby) — Pierrot Fournier: 21:00.

SIMPSON



EN VEDETTE: TENUES MODE EXCLUSIVES À SIMPSON! SEULEMENT

24⁹⁹ VALEUR SIMPSON

Une offre auquel vous devriez vous attarder... superbes blouses et chemisiers exclusives à Simpson, à un prix incroyablement bas! Tous confectionnés en polyester crêpe de chine des plus confortables. Choix de 9 teintes printanières. Tailles 8 à 16.

1. CHEMISIER À REVERS CRANTES. Poches plaquées. Blanc ou rose foncé.
2. CHEMISIER AVEC COL À POINTES. Manches s'enroulant, avec patte. Blanc, crème, rouge ou bleu roi.
3. BLOUSE AVEC COL TORTUE. Empiècement en V. Blanc rose pâle, crème ou gris.
4. BLOUSE AVEC RUBAN À L'ENCOLURE. Devant froncé. Blanc, crème ou bleu roi.
5. BLOUSE À ENCOLURE FRONCÉE. Devant froncé, fermeture à boutons au dos. Crème, pêche ou bleu.

Vêtements sport pour dames, 304, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
 Pour achat en personne seulement.

Simpson
 AUJOURD'HUI



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

par HUGUETTE ROBERGE

Gardons la « ligne de l'espoir » ouverte!

■ Tel-Aide, cette oreille à l'écoute 24 heures sur 24, qui reçoit plus de 500 appels chaque mois, a besoin de l'appui financier de la population pour maintenir ses services. Son objectif: \$100 000.

Depuis ses débuts en 1971, Tel-Aide (935-1105) fonctionne grâce au dévouement d'hommes et de femmes qui donnent généreusement de leur temps pour écouter. Ce service gratuit est accessible à tous ceux et celles qui souffrent, s'inquiètent, se désespèrent. Pour aussi peu que le coût d'un appel interrurbain Montréal-Québec de trois minutes, chaque Québécois, chaque Québécoise pourrait aider Tel-Aide à garder contact avec ceux pour qui un appel signifie l'espoir. Votre don, déductible de l'impôt, doit être adressé à Tel-Aide, casier postal 205, succursale « H », Montréal, Québec H3G 2K7.

« Nos yeux ont besoin de votre cœur! »

■ Le Bon Pilote Inc., service gratuit de dépannage général et d'escorte pour aveugles, reconnu par l'Office des personnes handicapées du Québec comme unique en son genre dans la région de Montréal, se joint au Conseil canadien des aveugles pour remercier la population de ses délicates attentions lors de la « Semaine de la canne blanche ». Et il profite de l'occasion pour inviter toutes les personnes intéressées à faire du bénévolat auprès des aveugles non institutionnalisés à communiquer avec M. Gilles Lafleur, 4358, rue Boyer, Montréal H2L 3E1 (526-8145).

Ne pas confondre: il y a deux « Chaïnon »!

■ La corporation du centre d'accueil Le Chaïnon, centre de réadaptation public offrant des services à des personnes adultes souffrant de déficience mentale, tient à faire la mise au point suivante: elle n'a aucun lien avec l'Association d'entraide Le Chaïnon, corporation privée sans but lucratif au service des femmes en difficulté et dont l'existence dépend en bonne partie de la générosité de ses donateurs.

Aussi la corporation du centre d'accueil Le Chaïnon changera-t-elle bientôt de nom de façon à dissiper cette confusion et à éviter les conséquences regrettables lors des campagnes de souscription de l'Association d'entraide Le Chaïnon. Elle encourage la population à faire parvenir ses dons à l'Association d'entraide Le Chaïnon, 4373, rue de l'Esplanade, Montréal H2W 1T2.

Marraines ou parrains demandés

■ Les quatre centres de parrainage civique de l'île de Montréal ont un urgent besoin de nouvelles marraines et de nouveaux parrains. Plus de 300 personnes mentalement handicapées sont présentement en attente d'amour et d'attentions. Il y a actuellement plus de 400 personnes à Montréal qui parrainent un nombre égal de personnes vivant un handicap physique ou mental. Idéalement, il faudrait doubler ce nombre pour répondre aux besoins.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience particulière pour s'inscrire. Il suffit d'être une personne chaleureuse, apte à écouter et à aider. Information à l'un ou l'autre des centres de parrainage civique: 843-8813, 255-4026, 254-1668 ou 254-1606, 694-5850.

Objectif dépassé

■ La direction du Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal remercie le public qui lui a permis de dépasser l'objectif d'un million de dollars de sa campagne de souscription 1984. Le montant recueilli auprès d'individus, de compagnies et de fondations: \$1 792 230. Tel que promis, la Fondation J.-Louis Lévesque doublera les sommes souscrites par le public.

SCH et participe-action

■ La Société canadienne de l'hémophilie, section du Québec, annonce la participation d'une trentaine de ses membres au Marathon du ski canadien qui se déroulera samedi prochain, le 9 février, à partir de Lachute. Ces participants se feront commanditer afin de recueillir des fonds pour les différents programmes d'aide aux hémophiles, notamment la recherche, le camp d'été pour jeunes hémophiles, services aux membres, etc.

« Mémoire d'une époque »

■ L'Institut québécois de recherche sur la culture lance, pour une cinquième année consécutive, le concours « Mémoire d'une époque ». Le concours vise à recueillir les récits de vie de Québécois et de Québécoises âgés de 70 ans ou plus dans le but de constituer un fonds d'archives orales au Québec pour les fins de la recherche et de l'enseignement.

Il s'adresse à des équipes composées de deux membres: une personne âgée et un interviewer chargé de réaliser l'entrevue et de l'enregistrer sur cassette. Trois prix à gagner: \$1 000, \$800 et \$500. Les candidats ont jusqu'au 30 avril 1985 pour s'inscrire, en remplissant un formulaire disponible à l'adresse suivante: Concours « Mémoire d'une époque », Institut québécois de recherche sur la culture, 93, rue Saint-Pierre, Québec, Québec G1K 4A3. Au téléphone: 1-418-643-9107.

Simpson

ERRATA: Veuillez prendre note des corrections suivantes pour l'encart publicitaire Simpson « Ou'est-ce qui mijote »:

Page 23, article A — Service à diner. Les napperons sont offerts en marine seulement; la copie aurait dû se lire comme suit: 49.99, ens. 40 pces et non tel qu'indiqué.

Page 23, article B — Service à diner 20 pces. Tasses non tel que représentées.

Page 25 — Articles « Bountiful » de « Mikasa ». Plat de service rond non disponible pour cette promotion.

Page 25 — Articles « Linear » de « Mikasa ». L'assiette carrée et les assiettes à condiments couvertes ne sont pas disponibles pour cette promotion. Veuillez aller voir à 2 semaines pour la livraison de l'article suivant:

Page 5, article L-Bloc à couteaux.

Simpson regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

Paniqué, le pompier Tremblay a été asphyxié dans l'entrepôt d'Anjou

■ Le pompier Robert Tremblay, d'Anjou, âgé de 33 ans, est mort asphyxié. Il a pris panique après avoir perdu le masque de son nouvel appareil respiratoire lors de l'incendie qui a ravagé un entrepôt, le 13 décembre. Il s'en est fallu de peu que deux autres pompiers subissent le même sort en tentant de lui porter secours.

ANDRÉ CÉDILOT

À l'enquête du commissaire des incendies Cyrille Delage, hier, les pompiers d'Anjou étaient venus nombreux encourager leurs collègues qui ont relaté les circonstances de cette triste histoire. Les témoignages du lieutenant Louis Boudreau, 32 ans, et du pompier Yvon Daunais, 21 ans, qui accompagnaient la victime dans l'immeuble en feu, ont été particulièrement pathétiques.

Boudreau, qui dirigeait la première équipe d'hommes arrivée sur les lieux, se trouvait à une dizaine de pieds de Robert Tremblay lorsque celui-ci a perdu son masque à air. « Il criait et se débattait, mais la fumée était si dense que je ne pouvais le voir. À un moment donné, je l'ai touché. Il a foncé sur moi. J'ai senti son cylindre (sa bonbonne à air comprimé), mais je l'ai échappé... », a raconté l'officier en faisant de fréquentes pauses.

Impuissant, il s'est jeté au sol et, à tâtons, a trouvé dans le noir un tuyau d'arrosage qui l'a guidé jusqu'à l'extérieur, où il a immédiatement donné l'alerte. « Avez-vous effectivement obtenu l'aide désirée? », lui demande Me France Charbonneau, qui représente le ministère public. « Oui, oui. De fait, je ne m'en souviens pas tellement... », répond, ému, le lieutenant Boudreau, qui éclate

en sanglots quelques instants après avoir regagné son siège.

Plus calme, le pompier Yvon Daunais, 21 ans, se souvient pour sa part d'avoir entraîné Robert Tremblay sur une certaine distance, sans toutefois pouvoir le ramener en lieu sûr. « Sur le coup, je pensais qu'il s'agissait d'un employé de l'entrepôt. Il semblait affolé. Je l'ai secouru, puis je l'ai emmené. J'étais de plus en plus fatigué, et il devenait de plus en plus lourd à supporter. Il s'est affaissé. J'étais moi aussi perdu lorsque j'ai enfin réussi à trouver mon boyau. Cela m'a permis de sortir de l'immeuble. »

D'autres pompiers ont ensuite tenté de secourir la victime, mais en vain. Son corps a été trouvé une dizaine d'heures plus tard sous les décombres. Tremblay ne portait plus son chapeau, mais son masque à air était encore accroché à la bouteille.

Selon Pierre Provencher, adjoint au directeur du Service des incendies d'Anjou, Tremblay utilisait un modèle de bonbonne à air comprimé acheté il y a environ un an. « Les appareils sont vérifiés toutes les semaines ou après chaque usage », a-t-il dit, ajoutant que tous les pompiers avaient été initiés à leur mode de fonctionnement.

Lors de son témoignage, le pompier Daunais a affirmé que c'était la première fois qu'il se servait de ce nouvel appareil respiratoire lors d'un feu. Il dit avoir reçu de « légères instructions » sur son utilisation lorsqu'on le lui a remis, il y a environ quatre mois.

Une défectuosité électrique dans un conduit aérien qui sert à alimenter le système de chauffage de l'immeuble serait à l'origine de l'incendie.

La vieille dame et ses chiens

■ MAIDSTONE (AP) — Trente-sept caniches et les corps de deux chiens morts ont été découverts dans la maison remplie d'immondices d'une octogénaire, Mme Madeleine Hart, à Maidstone.

Tous les animaux, sauf trois, ont dû être abattus. Dans la maison située à 50 km au sud-est de Londres, les autorités municipales ont trouvé deux tonnes d'excréments. C'est au moment où des infirmiers venaient chercher Mme Hart, pour la conduire dans une maison de retraite, qu'ils ont découvert le tout.

SIMPSON

ÉCONOMISEZ 40%
PENDENTIFS EN OR 10K
PLUS UNE CHAÎNE 18 PO EN OR 10K -
POUR SEULEMENT \$25 DE PLUS!

JUSTE À TEMPS POUR LA ST-VALENTIN!
Étincelants pendentifs en or 10K accompagnés d'un rabais de 40% sur les prix ordinaires. Et pour seulement \$25 de plus vous pourrez vous procurer une superbe chaîne en or 10K. Choix de maillots: chevrons, cobra ou serpents, chacune mesurant 18 po. Offre en vigueur jusqu'au vendredi 15 février sauf si il y a épuisement du stock.

Pendentifs en Or 10K	Ord.	Simpson	VENTE
1. LOQUET.....	\$100	\$60
2. COEUR TORSADÉ.....	\$26	\$15.60
3. «LIVE, LOVE, LAUGH».....	\$32	\$19.20
4. COEUR AVEC DIAMANT.....	\$53	\$19.80
5. COEUR «LOVE».....	\$27	\$16.20
6. GRAND COEUR.....	\$9.50	\$5.70
7. LETTRES «LOVE».....	\$32	\$19.20
8. «I MOM».....	\$52	\$33
9. COEUR AVEC ÉMERAUDE.....	\$25	\$15
10. COEUR AVEC SAPHIR.....	\$25	\$15
11. COEUR AVEC RUBIS.....	\$25	\$15
12. PETIT COEUR.....	\$5	\$3

Veuillez noter: les bijoux sont représentés plus grands pour en montrer les détails.
Bijoux, 227, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement

ÉCONOMISEZ 25%
SUR NOTRE STOCK ENTIER
DE MONTRES «TIMEX»
VENTE 14⁹⁹ à 63⁷⁴
Prix ord. Simpson 19.99 à 84.99

13. «TIMEX»... DES MONTRES POUR TOUS LES GOÛTS! Modèles à quartz, digitales, analogues, mécaniques, rebelles à l'eau et plus encore... maintenant à rabais 25% sur les prix ordinaires! Profitez de cette occasion pour vous procurer une montre sport, élégante, avec courroie ou bracelet... de quoi pour toute la famille! Pensez à la St-Valentin!

Bijoux, 227, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement

POUR VOUS SUCRER LE BEC!
Un cadeau toujours apprécié!
CHOCOLATS «MOIRS»:
10⁹⁹ VALEUR SIMPSON
14. COEUR NOSTALGIQUE. Boîte de 300 g.
12⁹⁹ VALEUR SIMPSON
15. COEUR EN VELOURS. Boîte de 300 g.
17⁹⁹ VALEUR SIMPSON
16. COEUR VOLANTE. Boîte de 600 g.
1¹⁹ VALEUR SIMPSON
BONBONS «GANONG» POUR LA ST-VALENTIN:
17. AJUBES EN FORME DE COEUR. Sac de 280 g.
18. GELEES EN FORME DE COEUR. Sac de 280 g.
19. FÈVES EN GELEE. Sac de 270 g.
Confiserie, 505, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement

OFFREZ-LUI «LAUREN», ACCOMPAGNÉ D'UNE OFFRE SPÉCIALE DE SIMPSON!
Avec tout achat de fragrances de la collection «Lauren» chez Simpson, vous pourrez vous procurer pour seulement 9.50, un obélisque en lait renfermant de l'Eau de Cologne «Lauren» en atomiseur, 7 mL. Vous pourrez même la faire graver, avec pochette de ton bourgogne. Offre en vigueur jusqu'au samedi 16 février, sauf s'il y a épuisement du stock.
De la collection «Lauren» de «Ralph Lauren»:
20. EAU DE COLOGNE EN ATOMISEUR NATUREL, 60 mL, \$32
20A. 120 mL, \$42
20B. PARFUM, 29 mL, \$34
Produits de beauté, 204, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement

GAGNANTES DU CONCOURS LE BON VIEUX TEMPS EST DE RETOUR

Voici les 4 heureuses gagnantes d'une Ford Escort GL 1985:



Mme Nina E. McIntyre
de Beaconsfield
Lisa Laing
de Montréal

Huguette Dumoulin
de St-Eustache
Mme Martel Muro
de Dollard des Ormeaux

Nos félicitations à toutes ces gagnantes!

Simpson
AUJOURD'HUI